L'Union des Cantons de L'Est

Zéph. NAULT, Imprimeur. LIBERTE SOUS L'EGIDE DES LOIS L. R. LAVERGNE, Directeur

46ème ANNÉE. ARTHABASKA, 6 DECEMBRE 1912. No 51

L'Union des Cantons de l'Est
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE LE VENDREDI
PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE

ABONNEMENT

$1.00 par an.—50 par semestre ; nécessairement d'avance.

ANNONCES

L'insertion, la ligne..... 30 centins
Insertions subséquentes..... 20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures.. 25 "
Gratis pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée rapports d'institutions financières ou autres seront insérés comme annonces, à 10 centins la ligne.

FEUILLETON DU 6 Décembre 1912

LA

Princesse de Clèves

Par Mme de la Fayette

PREMIERE PARTIE

No 14

DEUXEME PARTIE

Le Roi lut cette lettre à Monsieur de Nemours, qui, au lieu de parler sérieusement, comme il avait fait dans les commencements, ne fit que rire, que badiner, et se moquer des espérances de Lignerolles. Il dit que toute l'Europe condamnerait son imprudence s'il hasardait d'aller en Angleterre comme un prétendu mari de la Reine, sans être assuré du succès Il me semble aussi, ajouta-t-il, que je prendrais mal mon temps de faire ce voyage présentement, que le Roi d'Espagne fait de si grandes instances pour épouser cette Reine. Ce ne serait peut-être pas un rival bien redoutable dans une galanterie ; mais je pense que dans un mariage Votre Majesté ne me conseillerait pas de lui disputer quelque chose. Je vous le conseillerais en cette occasion, reprit le Roi ; mais vous n'aurez rien à lui disputer. Je sais qu'il a d'autres pensées, et quand il n'en aurait pas, la Reine Marie s'est trop mal trouvé du joug de l'Espagne pour croire que sa sœur le veuille reprendre, et qu'elle se laisse éblouir à l'eclat de tant de couronnes jointes ensemble.—Si elle ne s'en laisse pas éblouir, reprit Monsieur de Nemours, il y a apparence qu'elle voudra se rendre heureuse par l'amour. Elle a aimé le milord de Courtenay il y a déjà quelques années ; il était aussi aimé de la Reine Marie, qui l'aurait épousé du consentement de l'Angleterre, sans qu'elle connut que la jeunesse et la beauté de sa sœur Elisabeth le touchaient davantage que l'espérance de regner. Votre Majesté sait que les violentes jalousies qu'elle eut la portèrent à les mettre l'un et l'autre en prison, à exiler ensuite le milord Courtenay, et la déterminèrent enfin à épouser le roi d'Espagne. Je crois qu'Elisabeth, qui est présentement sur le trône, rappellera bientôt ce milord, et qu'elle choisira un homme qu'elle a aimé, qui est fort aimable, qui a tant souffert pour elle plutôt qu'un autre qu'elle n'a jamais vu. —Je serais de votre avis, repartit le Roi, si Courtenay vivait encore ; mais j'ai su depuis quelques jours qu'il est mort à Padoue, où il était rélégué. Je vois bien, ajouta-t-il en quittant M. de Nemours, qu'il faudrait faire votre mariage comme on ferait celui de M. le Dauphin, et envoyer épouser la Reine d'Angleterre par des ambassadeurs.

" Monsieur d'Anville et Monsieur le Vidame, qui était chez le Roi avec Monsieur de Nemours, sont persuadés que c'est cette même passion dont il est occupé qui le détourne d'un si grand dessein. Le Vidame, qui le voit de plus près que personne, a dit à Madame de Martigues que ce prince a tellement changé qu'il ne le reconnait plus ; et, ce qui l'étonne davantage c'est qu'il ne lui voit aucun commerce, ni aucunes heures particulières où il se dérobe ; en sorte qu'il croit qu'il n'a point d'intelligence avec la personne qu'il aime ; et c'est ce qui fait appréhender Monsieur de Nemours, de lui voir aimer une femme qui ne répond point à son amour."

Quel poison pour Madame de Clèves que le discours de Madame la Dauphine ! Le moyen de ne pas se reconnaître pour cette personne dont on ne savait point le nom, et le moyen de n'être pas pénétrée de reconnaissance et de tendresse en apprenant, par une voie qui ne lui pouvait être suspecte, que ce prince, qui touchait déjà son cœur, cachait sa passion à tout le monde, et négligeait pour l'amour d'elle les espérances d'une couronne ? Aussi ne peut-on représenter ce qu'elle sentit et le trouble qui s'éleva dans son âme. Si Madame la Dauphine l'eut regardée avec attention, elle eut aisément remarqué que les choses qu'elle venait de dire ne lui était pas indifférentes : mais comme elle n'avait aucun soupçon de la vérité, elle continua de parler sans y faire de réflexion. " Monsieur d'Anville, ajouta-t-elle, qui, comme je viens de vous le dire, m'a appris tout ce détail, m'en croit mieux instruite que lui, et il a une si grande opinion de mes charmes, qu'il est persuadé que je suis la seule personne qui puisse faire de si grands changements en Monsieur de Nemours. "

Ces dernières paroles de Madame la Dauphine donnèrent une autre sorte de trouble à Madame de Clèves que celui qu'elle avait eu quelques moments auparavant. "Je serais aisément de l'avis de Monsieur d'Anville, répondit-elle, et il y a beaucoup d'apparence, Madame, qu'il ne faut pas moins qu'une princesse telle que vous pour faire mépriser la Reine d'Angleterre.—Je vous l'avouerais si je le savais, repartit Madame la Dauphine, et je le saurais s'il était véritable. Ces sortes de passions n'échappent point à la vue de celles qui les causent ; elles s'en aperçoivent les premières Monsieur de Nemours ne m'a jamais témoigné que de légères complaisances, mais il y a néanmoins une si grande différence de la manière dont il a vécu avec moi à celle dont il y vit présentement que je puis vous répondre que je ne suis pas la cause de l'indifférence qu'il a pour la couronne d'Angleterre.

" Je m'oublie avec vous, ajouta Madame la Dauphine, et je m'en souviens pas qu'il faut que j'aille voir Madame. Vous savez que la paix est quasi conclue ; mais vous ne savez pas que le Roi d'Espagne n'a voulu passer aucun article qu'à condition d'épouser cette princesse au lieu du prince Dom Carlos, son fils. Le Roi a eu beaucoup de peine à s'y résoudre ; enfin il y a consenti, et il est allé tantôt annoncer cette nouvelle à Madame. Je crois qu'elle sera inconsolable : ce n'est pas une chose qui puisse plaire d'épouser un homme de l'âge et de l'humeur du Roi d'Espagne, surtout à elle, qui a toute la joie que donne la première jeunesse jointe à la beauté, et qui s'attendait d'épouser un jeune prince pour qui elle a de l'inclination sans l'avoir vu. Je ne sais si le Roi trouvera en elle toute l'obéissance qu'il désire; il m'a chargée de la voir, parce qu'il sait qu'elle m'aime, et qu'il croit que j'aurai quelque pouvoir sur son esprit. Je ferai ensuite une autre visite bien différente ; j'irai me réjouir avec Madame, sœur du Roi. Tout est arrêté pour son mariage avec Monsieur de Savoie, et il sera ici dans peu de temps. Jamais personnage de l'âge de cette princesse n'a eu une joie si entière de se marier. La Cour va être plus belle et plus grosse qu'on ne l'a jamais vue ; et, malgré votre affliction, il faut que vous veniez nous aider à faire voir aux étrangers que nous n'avons pas de médiocres beautés. "

Après ces paroles, Madame la Dauphine quitta Madame de Clèves, et le lendemain le mariage de Madame fut su de tout le monde. Les jours suivants, le Roi et les Reines allèrent voir Madame de Clèves. Monsieur de Nemours, qui avait attendu son retour avec un extrême impatience, et qui souhaitait ardemment de lui pouvoir parler sans témoins, attendit pour aller chez elle l'heure que tout le monde en sortirait, et qu'apparemment il ne reviendrait plus personne. Il réussit dans son dessein et il arriva comme les dernières visites en sortaient.

Cette princesse était sur son lit : il faisait chaud, et la vue de Monsieur de Nemours acheva de lui donner une rougeur qui ne diminuait pas sa beauté. Il s'assit vis-à-vis d'elle, avec cette crainte et cette timidité que donnent les véritables passions. Il demeura quelque temps sans pouvoir parler ; Madame de Clèves n'était pas moins interdite, de sorte qu'ils gardèrent assez longtemps le silence. Enfin M. de Nemours prit la parole, et il lui fit des compliments sur son affliction. Madame de Clèves était bien aise de continuer la conversation sur ce sujet, parla assez longtemps de la perte qu'elle avait faite ; et enfin elle dit que, quand le temps aurait diminué la violence de sa douleur, il lui en demeurerait toujours une si forte impression que son humeur en serait changée. " Les grandes afflictions et les passions violentes, repartit M. de Nemours, font de grands changements dans l'esprit, et, pour moi, je ne me reconnais pas depuis que je suis revenu des Flandres.

(A suivre)

Mgr J. S. H. Brunault l'Hôte du Curé de Salem

Charmante Réception au Couvent

Salem, Mass., 24 novembre.—Mgr Brunault, évêque du diocèse de Nicolet, P. Q., était de passage à Salem, la semaine dernière, l'hôte de notre vénéré curé, M. l'abbé Georges A. Rainville. Sa Grandeur est partie du Canada, mardi matin pour assister aux grandes fêtes de la dédidace de l'église St-Antoine de New Bedford, mais Elle a bien voulu s'arrêter quelques heures en notre ville pour dire un affectueux bonjour à notre digne curé, à son confrère de classe, son " alter ego " comme Elle se plait à l'appeler.

Mercredi matin, Monseigneur a dit la messe de communauté chez les Rvdes Sœurs Ste Chrétienne, ayant comme prêtre assistant M. l'abbé Donat Binette, vicaire de cette paroisse.

A 10 heures de l'avant-midi, une charmante réception, toute spontanée, lui fut faite au couvent Saint-Joseph par les Rvdes Sœurs et les élèves. Mlle Gracia Thériault lut à Sa Grandeur une éloquente adresse redisant le profond respect, la haute admiration et le vif amour filial que religieuses et élèves éprouvent à son égard. Cette adresse était accompagnée d'un superbe bouquet de fleurs qui fut présenté à Monseigneur par Mlle Noëlia Deschamps, qui profita de cette heureuse occasion pour solliciter de Sa Grandeur, au nom de ses compagnes la faveur d'un congé. Dans sa réponse, Mgr Brunault donna libre cours aux nobles et tendres sentiments de son cœur. Il remercia religieuses et élèves pour leurs marques de tendresse filiale à son égard: en termes émus il dit son profond attachement à notre cure qu'il connait depuis nombre d'années, avec qui il a partagé les mêmes études et les mêmes labeurs au collège, et qu'il a toujours suivi des yeux et du cœur depuis le jour bénit où l'onction sainte le fit prêtre. Il dit aussi son estime pour les Reverendes Sœurs qui se consacrent avec tant de zèle, de talent et de succès à l'éducation intellectuelle et morale et des enfants qui leur sont confiés. Il donna aux élèves de sages et paternels conseils où se mêlaient d'étincellants mots d'esprit et il n'oublia pas de leur accorder, à leur grande joie, le congé tant desiré.

Le discours de Monseigneur fut suivi de l'exécution d'un magnifique programme de chant, de musique, de récitations et d'exercices calisthéniques aussi jolis que variés. Mentionnons entr'autres ceux des petits matelots et des silphes. Tous les numéros du programme furent très applaudis.

A midi, il y eut dîner au presbytère St Joseph. Y prirent part Mgr Brunault, M. le curé Rainville, MM. les abbés Rosario Richard, Donat Binette, Henri Filion, vicaires, M. l'abbé J. A. Pelletier, curé de Castle Hill, et M. l'abbé Henri Paré, aumônier à l'orphelinat de la rue Lafayette.

Dans l'après-midi, Monseigneur accompagné de M. l'abbé Rainville, rendit visite à M. et Mde J A. Deschamps, de la rue Washington.

A trois heures l'illustre visiteur et Monsieur le Curé quittaient Salem pour New Bedford où se déroulèrent avec pompe la splendeur et la beauté éclipsèrent toutes celles dont la population ait été témoin dans le passé.

Les droits de la Femme en affaires

Dans une cause de Arthur H. Casavant contre Isidore Forget, M. le juge Lafontaine vient de décider qu'une femme servant les clients et recevant les marchandises dans le magasin de son mari n'a pas plus le droit de l'engager qu'un employé ordinaire, dans les affaires de son commerce.

Le demandeur réclamait du défendeur la somme de $130 pour des marchandises qui avaient été livrées au défendeur en vertu d'un contrat signé par sa femme le 28 septembre 1911. Le défendeur a plaidé qu'il n'avait pas autorisé sa femme à signer un tel contrat et qu'il les avait tenues à sa disposition depuis ce temps. M. le juge Lafontaine a renvoyé l'action avec dépens, créant ainsi une jurisprudence fort intéressante pour les commerçants

On Demande Encore des Travailleurs

IMMEDIATEMENT, familles garçons et filles, pour colorier images à domicile, pour commerce, nouveau procédé de coloriage. Nous fournissons tout, vous faites le travail. Nous envoyons croquis d'images que vous colorisez et nous renvoyez. Pas de dépenses. Travail à l'année, pour tout le temps ou loisirs. Pas de sollicitation. Ecrivez aujourd'hui pour instructions et contrats (gratis).

La plus haute récompense à l'Exposition de Toronto, en 1912.

Commercial Art Studio
818 College St.,
Toronto, Canada.
803-M.s-n

En commandant de la levure en tablettes à votre épicier, ayez soin de spécifier les Tablettes de Levure Royal et insistez pour obtenir le paquet bleuque vous connaissez de longue date. Méfiez-vous des imitations qu'on prétend être "juste aussi bonnes." Ne vous en laissez pas imposer.

E. W. GILLETT CO. LTD.
TORONTO, ONT.
WINNIPEG MONTREAL

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout

Lorsque vous faites le ménage de la maison, si vous voulez que tout reluise, comme un plancher fraîchement ciré, employez la poudre à laver

GOLD DUST

Elle nettoie plus à fond que le savon ou n'importe quelle autre poudre à laver—elle est beaucoup plus économique.

La cuisine, la buanderie, le bain et la salle à manger, les escaliers, les fenêtres, les portes et les planchers, les pots et les chaudrons, les lampes et leurs verres, requièrent son lustre brillant. "Confiez votre ouvrage aux Jumeaux Gold Dust" et vous n'aurez pas à vous tracasser du fardeau du ménage.

EMPLOIS VARIÉS DE LA GOLD DUST. | Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des prélarts, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRY."

MANY of our boys and girls have just received one of our Canadian

FREE

MAPLE LEAF PINS

You can earn one too, easily. You only have to do three things.

FIRST.

Right away now—take a post card or a sheet of paper and write out the full names (Christian names and surnames) and full addresses of TEN boy friends or chums whom you know would like to earn some pocket money. (Boys between 8 and 15 years of age—no two in the same family.)

SECOND.

Sign your name and address at the bottom of the card or sheet so that we will know who sent the list.

THIRD.

Mail the list complete with five cents in coin or stamps to us right away, addressing your letter to Sales Division, the 'Witness,' 'Witness' Block, Montreal.

Your list of names should be mailed within seven (7) days after you read this splendid offer.

Just as soon as we get your list of names, we will send one of these beautiful Souvenir Pins to you and you will like it immensely.

Should your chums have had experience in magazine or newspaper selling—so much the better—send THEIR names.

We don't tell you why we want the names—because perhaps you don't care; if you do, or if you yourself want to earn good pay for work for us—why tell us in a letter and we will explain our whole money-making plan to you—and besides you will learn 'Salesmanship.'

THE 'WITNESS,'
'Witness' Block, Montreal.

La Librairie de " L'Union " est ouverte les mardis et samedis soirs.

Avis à ceux qui ne peuvent venir que le soir.

Règlement de Pêche dans la Province de Québec

Licences de Non-Résidents

PECHE

TEMPS PENDANT LEQUEL LA PECHE EST PERMISE

SAUMON.—Du 1er mai au 31 juillet ; pêche à la mouche ; du 2 février au 14 août.

TRUITE DE MER.—Du 1er décembre au 1er octobre.

OUANANICHE.—Du 1er décembre au 30 septembre.

TRUITE MOUCHETEE (s. d. fontinalis)—Du 1er mai au 30 septembre. La pêche à travers glace est prohibée.

TRUITE GRISE (lunge) touladi (lake trout)—Du 2 décembre au 14 octobre.

ACHIGAN (longueur, pas moins de 9 pouces, Bar non compris)—Du 16 juin au 31 mars.

L'ANGUILLE peut être prise dans des nasses et dans des écluses ; mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.

Les mailles des filets ne doivent pas avoir moins d'un pouce et un huitième, le poisson moins de 20 pouces.

L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, durant les mois l'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentés par le saumon et la truite.

DORE (longueur pas moins de 15 pouces)—Du 16 mai au 14 avril.

EPERLAN—Du 2 juillet au 31 mars.

POISSON BLANC—Du 1er décembre au 9 novembre.

MASKINONGE (longueur pas moins de 2 pouces—Da 15 juin au 15 avril.

ESTURGEON (longuent pas moins de 36 pouces)—Du 30 juin au 31 mai.

Les personnes non domiciliées dans la Province et qui désirent y faire la pêche, devront avant de commencer se procurer à cet effet un permis spécial;

TARIF DES LICENCES POUR NON RESIDENTS

Pour la pêche au saumon	$25.00
Membres des clubs non résidents	25.00
Pour toute autre espèce de poisson	10.00
Les membres de clubs	5.00

Les invités de clubs et les membres honoraires devront payer le taux ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche, il faut s'adresser au Département des Pêcheries à Québec, ou a nos agents, inspecteurs et officiers, aussi aux secrétaires des différents clubs autorisés à délivrer les licences aux membres et aux invités de leur club respectif.

Art 1402b—Toutes personnes sans aucun permis, ayant en sa possession un engin de pêche ou de chasse prohibé par la loi, sera présumée violer la loi, et la dite présomption sera suffisante pour établir que la dite personne ainsi trouvée, à pêcher ou chasser illégalement, et il incombera à cette personne de démontrer qu'elle possédait sans aucun objet illégal.

Art 1391aa—Quiconque fait usage de dynamite ou autres explosifs pour la pêche des poissons visés par cette loi, est passible d'un emprisonnement de douze mois.

LOI DE LA CHASSE DE QUEBEC

La Province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2.

La Zone No 1 comprend toute la province, moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière de Saguenay.

La Zone 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE NO 1

1° ORIGNAL CHEVREUIL ET CARIBOU

1396 PROHIBITION DE CHASSER ;

est défendu

1. LE CHEVREUIL ET L'ORIGNAL ; De chasser, tuer ou prendre le chevreuil ou l'orignal, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année, sauf dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, ou il est défendu de les chasser, tuer ou prendre entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante ;

2. LE CARIBOU : De tuer, chasser ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année ;

3 CHIENS POUR CHASSER L'ORIGNAL OU CARIBOU, Exceptions ; De se servir de chiens pour chasser tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil ; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année ;

4 RAVAGES etc ; De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les ravages d'hiver (yarding) de ces animaux ou en profitant de la croute de neige (crusting) ;

5 FAONS ; De chasser, tuer ou prendre en quelque temps que soit des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article ;

6 FEMELLE DE L'ORIGNAL ; De chasser tuer ou prendre en quelque temps que se soit la femelle de l'orignal. (S. R. Q, 1396 ; 52 V, ch 9, art 1 ; 59 V, ch 20, art 1 ; 3 Ed VII, ch 23 art 1.)

1397 TRANSPORT DE L'ORIGNAL, etc., prohibé Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession, l'orignal, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie ou la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux à moins qu'il n'y soit attaché un coupon (tag) émis par le département de la Colonisation des Mines et des Pêcheries autorisant ce transport. "

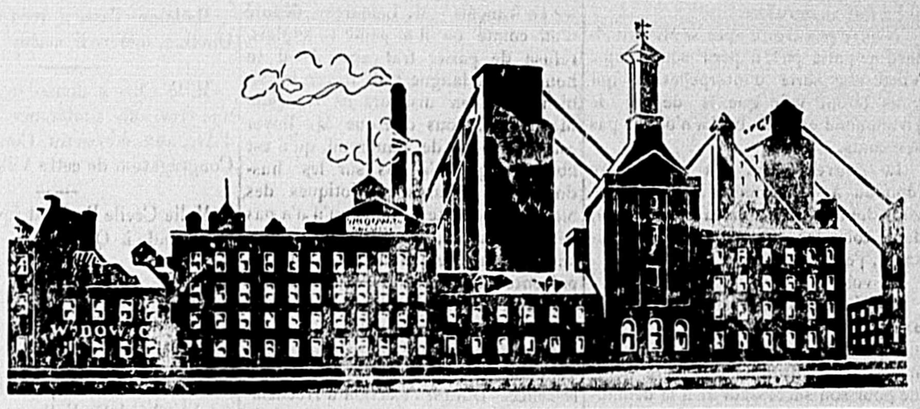

DOW'S ALES

Buvez chaque jour de la Bière Dow

Buvez-en au repas et en dehors des repas, rien ne peut complètement remplacer la

Biere Dow

Depuis des années elle est considérée d'un bout à l'autre du Canada comme un modèle d'excellence.

Dans les Grands Clubs et Restaurants, Dans tout le Canada les Bières et Porters Dow sont connus et appréciés.

The National Breweries Limited
MONTREAL.

WILLIAM DOW & COMPANY MONTREAL ALE

7-12

l'Union des Cantons de l'Est

ARTHABASKA, 6 DECEMBRE, 1912

Lettre d'Ottawa

Ottawa, 5 déc. 1912

Ce qui vous intéresse—Votre sénateur et vos députés—Les débuts de M. Pacaud—Les interpellations de M. Brouillard et de M. Tobin—Les destitués—M. Lamarche refuse de parler sa langue—La différence entre nationalistes et libéraux—Drôle de maladie—L'hyprocrisie de M. Moudou—Concision est pas mon défaut

MON CHER DIRECTEUR,

Je vais vous dire tout de suite ce qui intéresse particulièrement les électeurs de votre district. Je dois féliciter en premier lieu votre sénateur, l'hon. Louis Lavergne, de voir que son nom a été inscrit parmi ceux des membres du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Canaux, du Sénat.

C'est réellement le seul comité important de la Chambre Haute, et c'est tres difficile d'en faire partie.

L'inscription du nom du Sénateur Lavergne vous prouve qu'il est bien vue de ses collègues et que ses conseils sont recherchés.

L'hon. M. Lavergne fait aussi partie du comités des Ordres Permanents.

Voici les noms des députés que vous connaissez bien et qui font parti des différents comités de la Chambre des Communes. Comité des chemins de fer, canaux et télégraphe MM. Gauvreau et Tobin ; Comité du Bill Privé, MM. Gauvreau, Pacaud et Tobin ; Comité des Ordres Permanents : M. Fortier ; comité des Impressions : M. Brouillard, comité des Comptes Publics, M. Tobin, comité des Banques et commerce, MM. Fortier et Pacaud, comité de l'Agriculture et Colonisation, MM. Brouillard, Fortier, Gauvreau, Pacaud. Je dois aussi des sincères félicitations à M. Pacaud, député de Mégantic pour le brillant discours qu'il fit la semaine dernière.

C'était son premier discours devant la Chambre et du coup M. Pacaud, se classa d'emblée comme un de ceux sur lesquels la gauche peut compter au premier rang pour répondre du tic au tac aux arguments ministériels. Sans un signe de nervosité, dans un langage des plus purs, tant au point de vue de la construction que de la prononciation, M. Pacaud, dans un discours bref, mais où tous les mots portaient, flagella d'importance la conduite de M. Rainville et releva au nom des Canadiens-français, certaines critiques dont M. Nickle n'avait pu se départir dans sa réponse au discours du trône.

M. Pacaud est un des plus jeunes députés de la Chambre et il a prouvé aujourd'hui, comme M. Boivin l'a démontré l'année dernière, que " aux âmes bien nées la valeur pas le nombre des années, " M. Pacaud est une acquisition précieuse pour le parti libéral, espérons qu'il continuera dans cette bonne voie et que nous en aurons encore l'occasion de l'entendre défendre les vieux principes libéraux comme il l'a fait aujourd'hui.

N'allez pas croire que si M. Brouillard ne parle pas, il perd son temps. Voici une série d'interpellation qui vous feront voir que le député de Drummond et Arthabaska n'oublie pas ses amis.

Le gouvernement n'a pas encore répondu à ses interpellations, je ne vous donnerai donc pas la réponse, qui, dans tous les cas, sera peu satisfaisante, j'en suis certain.

La voici :

M. Napoléon Rousseau receveur, à Sainte-Clotide, a-t-il été destitué ? Si oui, pour quelles raisons ? Qui a demandé sa destitution ? Qui a été nommé pour son successeur et à la demande qui ? Y a-t-il eu enquête ?

Quand M. Georges Spénard, surveillant les travaux au nouveau bureau de poste dans la ville d'Arthabaska, a-t-il été destitué ? Pour quelles raisons ? Qui a demandé sa destitution ? Qui a été proposé pour son successeur ? Son successeur est-il un homme compétent ? Y a-t-il eu une enquête ?

Y a-t-il eu des plaintes de faites contre J, N. Poirier, collecteur d'accise à Victoriaville ? Qui a fait des plaintes et de quoi s'est-on plaint ? Y a-t-il eu enquête ? M. J. N. Poirier a-t-il été démis ? Si oui, qui a été nommé à sa place ?

M. Georges Rouleau, receveur, à Saint-Paul de Chester, a-t-il été destitué ? Si oui, pour quelles raisons ? Est-ce que sa destitution a été demannée par M. Arthur Gilbert ? Qui a proposé son successeur ? Y a-t-il eu une enquête ? Qui a été nommé receveur à la place de M. Rouleau ?

M. L. P. Leclere, receveur, à Bon-Conseil, a-t-il été destitué ? Si oui, pour quelles raisons ? Qui a demandé sa destitution ? Qui a été nommé pour son successeur et à la demande de qui ? Y a-t-il eu enquête ?

M. Pierre Potvin, fils, receveur, à Saint-Rémi de Tingwick, a-t-il été destitué ? Si oui, pour quelles raisons ? Qui a demandé sa destitution ? Qui a été nommé pour son successeur et à la demande de qui ? Y a-t-il eu enquête ?

M. Calixte Lavoie, receveur, à Saint-Cyrille de Wendover, a-t-il été destitué? Si oui, pour quelles raisons ? Qui a demandé sa destitution ? Qui a été nommé pour son successeur et à la demande qui ? Y a-t-il eu enquête ?

M. Omer Marcotte, receveur, à Daveluyville, a-t-il été destitué ? Si oui pour quelles raisons ? Qui a demandé sa destitution ? Qui a eté nommé pour son successeur, et à la demande de qui ? Y a-t-il eu enquête ?

Quand M. Anthime Théophile Paré gardien de la bâtissse publique, dans ville de Drummondville, a-t-il été destitué ? Ou quand a-t-il été forcé de donner sa résignation comme gardien ? Et pour quelles raisons a-t-on demandé sa résignation ? Qui l'a forcé de résigner ? Qui a été proposé pour son successeur ? A la demande de qui ? Y a-t-il eu enquête ?

Est-ce que M. Arthur Gillert, ancien député pour Drummond et Arthabaska, occupe une position dans le département du Revenu de l'Intérieur ? Si oui, quel est son salaire ? Qui l'a recommandé pour cette position ? A-t-il fait destituer son prédécesseur pour prendre sa place ? Où tient-il son bureau à Victoriaville ? Combien le gouvernement paye-t-il de loyer par mois pour le bureau de M. Gilbert ? M. Gilbert a-t-il un assistant-collecteur d'accise ? Quel est le nom de ce monsieur ? Et quel est son salaire ? Est-ce que M. Gilbert demeure à Victoriaville ? S'il ne demeure pas à Victoriaville, combien de fois vient-il à son bureau par semaine ?

Mlle Rose Triganne, maîtresse de poste, à Warwick, a-t-elle été destituée ? Si oui, pour quelles raisons ? Est-ce que sa destitution a été demandée par M. Arthur Gilbert ou M. François Laflèche ? Qui a proposé son successeur ? Y a-t-il eu enquête ? Qui a été nommé maître de poste à la place de Mlle Triganne ?

Mme E. Desrosiers, Maîtresse de poste, à Wikcham-West, a-t-elle été destituée ? Si oui, pour quelles raisons ? Est-ce que sa destitution a été demandée, et par qui ? Qui a proposé son successeur ? Y a-t-il eu enquête ? Qui a été nommé maître de poste à sa place ?

Copie de toute correspondance, lettre et télégrammes concernant la destitution de J. N. N. Poirier, percepteur des droits d'accise à Victoriaville, P.Q.; de l'enquête faite pas N. Garcean et par le ministre du Revenu de l'Intérieur, et plus spécialement de deux affidavits donnés par Ludger Frechette et Joseph Faucher.

Voici maintenant quelques questions de M. Tobin :

M. Lambert, maître de poste à Saint. Fortunat, Qué., a-t-il été destitué ? Dans l'affirmative, qui a demandé sa destitution ? Y a-t-il eu enquête ? Qui a demandé l'enquête ? Quelque pétition demandant que M. Lambert ne soit pas destitué, a-t-elle été reçue ? Combien de signatures étaient apposées à la pètition ? Combien de demandes pour cet emploi ont été reçues par le ministre des Postes ? Quel est le successeur de M. Lambert, et qui a recommandé sa nomination ?

M. S. E, Adam, maître de poste de Disraëli Qué., a-t-il été destitué ? Dans l'affirmative, qui a demandé son renvoi ? Une enquête a-t-elle été tenue ? Qui a demandé une enquête ? Y a-t-il eu quelque enquête demandant que M. Adam ne soit pas destitué ? Combien y avait-il de signatures sur la requête ? Combien le ministre des Postes a-t-il reçu de demandes pour remplir le poste ? Qui est le successeur de M. Adam et qui a recommandé sa nomination ?

Une chose qui m'a bien humiliée, du député de Nicolet M. Lamarche, et dont je tiens à faire par aux lecteurs de votre journal, qui leur fera voir que toutes les grandes phrases de ces bleus nationalistes sur la langue française et autres sujets patriotiques, ne sont que de l'hypocrisie toute crachée.

M. Boyer, député de Vaudreuil, parlait en français lorsque M. Lamarche jugea à propos de l'interrompre en anglais. Des députés lui dirent. " Parlez en français " M. Lamarche, député d'un comté ou il a peine 10 anglais, refusa de parler français. A-t-il eu honte de sa langue ? M. Boyer faisait bien tout son discours en français. Mais je dois vous dire que M. Boyer est le député de Vaudreuil, qu'il est libéral, et qu'il n'a pas sur les hustings les phrases patriotiques des bleus-nationalistes, mais qu'il n'a pas peur, ni honte, de parler notre belle langue française quand l'occasion s'en présente : Electeurs de Nicolet, rougissez de votre député comme j'en ai rougi moi-même ce jour-là.

Une autre chose qui a bien surpris ses collègues, c'est sa prompte convalescence. Durant l'élection d'Hochelaga M. Lamarche était trop malade pour aider le candidat nationaliste, et aujourd'hui il est si bien qu'il fait des discours..en anglais, et Dieu seul sait si cela est fatiguant !

Maintenant que je vous ai dit ce que j'avais vu le cœur à ce sujet, passons à un autre.

Plusieurs discours ont été prononcés sur l'adresse et le vote sur l'amendement proposé par Sir Wilfrid qui blâmait le gouvernement d'avoir fait de la corruption électorale dans les élections de Macdonald et Richelieu, a donné une majorité de 48 au gouvernement. Naturellement les conservateurs sont au pouvoir.

Enfin il y a eu aussi vote sur l'amendement hypocrite de M. Moudon, député d'Yamaska, qui demandait qu'aucune constributian à la marine impériale ne soit accordée tant que le Canada n'aurait de représentation dans les affaires de l'Empire.

Il a recueilli 4 voix sur 266 députés. La sienne celles de MM. Lamarche, Achim, et Barette.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce petit geste est pour les badaux.

Il n'y a que les gogos qui croiront à la sincérité de ces quatre députés J'aimerais à ajouter des commentaires plus longs sur ce fait-là et sur la gratte que Sir Rodolphe Forget a reçu de M. Lemieux.

Mais je m'apperçois que j'en ai écrit plus long que vous le voulez, mon cher Directeur.

La concision n'est pas ma qualité. Je suis le premier à le regretter. Je vous serre la main.

G.

NOTE DE LA RÉDACTION.— Le télégraphe nous apprend, au moment de mettre sous presse, que M. Borden premier ministre concervateur, a déclaré en Chambre, vouloir donner trentecinq millions de piastres en cadeau à l'Angleterre ! Voila ou nous a conduit la défaite de Laurier.

NOTES LOCALES

Enfin, par un télégrame d'Ottawa le ministre des postes a ordonné au maître de poste de cette ville d'ouvrir de suite le nouveau bureau de poste au public.

Voilà un an que ce bureau de poste était terminé !

Nous avons été obligé de remettre à la semaine prochaine la lettre de notre distingué correspondant Québécois vu le nombre des annonces arrivées au dernier moment nous prions notre correspondant de nous excuser.

M. Albert Bergeron, grand connetable, est allée à St-Ferdinand d'Halifax, hier.

Nous avons des couronnes de guy et des guirllande à vendre à notre librairie.

Jolie boite avec tout ce qui faut pour faire des fleurs artificielles y compris un petit traité. — Voilà un joli cadeau du Jour de l'An pour une jeune fille.

Jolis cadeaux pour le jour de l'An à vendre à notre librairie.

La réunion du Conseil de Comté aura lieu mercredi le 11 décembre.

M. Alfred Mercier se fait construire une jolie résidence rue du Palais de Justice.

La première conférence qui sera donnée sous les auspice du cercle " Les Jeudis Littéraire, le 19 courant le sera par M. J.-E Méthot C.-R.

Sa Seigneurie l'hon. Juge Cannon, de Québec, est l'hôte de son beau frère M. le docteur E.-T. Belleau, et Melle Edith Cannon est l'hôtesse de sa grand'mère Madame Louis Lavergne.

MM. J.-E. Perrault C.-R. et Gustave Perrault sont revenus d'un voyage à Québec.

Jolie soirée, mardi soir, chez Madame Simpson en l'honneur de Mesdemoiselle Nora et Dorrenda McBride, de Warteloo, province d'Ontario.

Voulez-vous les célèbres Chocolats " NILO ", allez à la pharmacie FERRON.

Vos chevaux sont-ils malades, les remèdes du Dr Daniels les guériront ! allez à la pharmacie FERRON.

Parfums. . Lotions. . . Eaux de Toilette. . . Savons. . . . de Piver, Roger-Gallet, Colgate, Lymans. . A la pharmacie FERRON.

Articles de toilette de toutes sortes. . A la pharmacie FERRON.

Nous regrettons vivement d'apprendre que Mde Tassé, est gravement malade chez son gendre M. L. P. Crépeau, C. R.

Madame Tassé a reçu l'Extrême-Onction, mercredi matin.

M. le Curé a donné mercredi soir, une très jolis conférence sur Jeanne d'Arc, aux élèves du Couvent de la Congrégation de cette ville.

Melle Cécile Baril est revenue d'une promenade à Québec.

Nous avons reçu des jolies cartes postales de fantaisie avec des incriptions françaises.

M. Henri Laroche, est allé la semaine dernière à St-Valère de Bulstrode, en visite chez son oncle M. Arthur Laroche.

Joli porte-musique à vendre à notre librairie.

Séance au Conseil de ville le 4 décembre.

Le conseil a vendu au rabais les chemins d'hiver.

M. Ovide Lemieux a eu pour $100.00 l'entretien du chemin depuis l'église jusqu'à la limite de Victoriaville, chez M. Louis Simoneau. Le chemin devra être roulé au rouleau sur toute sa largeur.

Pour $50.00 M. Ernest Bécotte entretiendra depuis le coin jusqu'au cinquième rang y compris les rues adjacentes et la rue de la Manufacture.

Pour $29.00 M Ephrem Lemieux fils entretiendra les chemins depuis le coin jusqu'a la route près de chez M. Ephrem Lemieux.

Pour $30.00 M. Sinaï Daigle entretiendra les chemins depuis l'église jusqu'à la limite de la ville chez M. Louis Filteau, y compris le chemin jusque dans le pont Baril.

M. Henri Vallières, comptable, est nommé auditeur des livres de la corporation avec instruction de faire rapport, en janvier.

M. Arthur Laroche, de Warwick, étaient dimanche en visite chez Mde Charles Houde.

M. Perrault de Warwick était dimanche en notre ville en visite chez des amis.

M. Bélizaire Roux, de Lowell Mass, M. Sinaï Roux d'Asbestos M. et Mde Théophile Roux de St-Paul de Chester, étaient cette semaine en visite chez leur frère M. Alfred Roux, de cette ville.

La Maison H. H. GUAY, Ltée de Victoriaville a reçu un assortiment complet de vin et Liqueurs de choix qu'elle vendra bon marché pour le temps des fêtes.

Un manchon en seal portant trois queues de visons a été perdu à partir du Bureau de poste d'Arthabaska à la résidence du docteur Côté à Victoriaville. Récompense à celui qui le rapportera au docteur Belleau, à Arthabaska.

Nous apprenons avec regret la mort de M. Julien Jodoin, frère de M. Henri Jodoin, autrefois de cette ville M. Jodoin est décédé, à Montréal, à l'âge de 24 ans.

Nos sympathie à la famille.

M. Alfred Pouliot et Donat Nadeau, de Montréal étaient dimanche en visite dans les familles Pouliot.

M. Damase Roberge et sa fille Melle Emilia, Tingwick étaient la semaine dernière, de passage en notre ville.

M Joseph Poliquin, de St-Paul de Chester, a vendu son moulin à scie à MM. Antonio Houle de St-Christophe et Alfred Dussault, de Victoriaville.

M. Joseph Dion a vendu sa maison à Ernest Beauchesne cultivateur de cette paroisse que vient demeurer dans notre ville. M. Dion habitera à l'avenir la maison qui appartient à M. Calixte Leblanc fils, de la rue de Courval.

Nous avons une tenpératuce très douce pour la saison. L'herbe reverdit dans les champs.

La Maison H. H. GUAY, Ltée de Victoriaville, recevra pour les fêtes deux chars d'Oranges qu'elle vendra à bon marché.

Une attention spéciale sera donnée aux commandes reçues par lettres et téléphone.

La maison H. H. GUAY Ltée, vous garantie entière satisfaction.

Papier-Vitrail

Nous vendons a un prix exceptionnel du papier-Vitrail, pour chambre de bain, porte d'entrée etc, etc au prix suivants : 25 cts la verge, 40 cts la verge, et 50 cts la verge. Bordure 10 cts la verge,

Nous avons les plus jolis patrons.

Une visite est sollicitée à la librairie de L'Union des Cantons de l'Est.

Almanach du Peuple

A vendre à notre librairie, dans quelques jours. Cet almanach contient un patron pour Dames.

Thetford Mines

Toutes nos félicitations au Dr Beaudet, pour s'être bâti un si joli bloc.

Cette bâtisse fait vraiment honneur à la rue Notre-Dame, et espérons qu'en 1913 il y en aura plusieurs qui suivront son exemple.

Pourquoi la ville de Thetford Mines ne deviendrait-elle pas moderne ?

—M. et Mme J. Colette sont de retour de leur voyage de noces. Ils ont visité Toronto, Niagara et Buffalo.

Wotton

—Dimanche, M. Clément Gervais, de Wotton, était en visite à Ham-Sud chez M. Napoléon Michel, avec Mme veuve Noël Michel.

—Dimanche, M. Corasio Couture était en visite chez Melle Valéda Godbout.

—Mercredi M. Horace Royer et E. Nault étaient de passage à Ham-Sud, par affaires.

—M. Léonidas Royer vient de finir de presser son foin.

Il en a fait presser tout près de 30 tonnes.

Asbestos

Une indisposition passagère a empêché M. J.-F. Walsh d'être à son bureau aujourd'hui. Il y sera samedi prochain

—M. Louis St-Amant de Cookshire était ici aujourd'hui se rendant à St-Claude.

—Mlle I. Denault de Sherbrooke est dans le moment chez ses oncles MM. Georges et Victor Denault.

St-Adrien de Ham

—Lundi matin avait lieu dane cette église, le mariage de Melle Antoinette Bélisle avec M. Ernest Picard de Ham Nord.

M. Ludger Bélisle servait de témoin à sa fille et M. Narcisse Picard à son fils.

—Mardi matin avait lieu aussi dans cette église le mariage de Melle Marie-Elvina Primard avec M. Joseph Sévigny tous deux de cette paroisse. M. X Primard servait de témoin à sa fille et M. Napoléon Sévigny à son fils.

—M. Wilfrid Roy de Ste-Hélène de Chester est à l'emploi de M. Calixte Nadeau, forgeron de ce village.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

Cadres a Vendre

Nous avons reçus cette semaine un nouvel assortiment de cadres que nous vendrons bon marché.

Ceux qui auront des images à faire encadrer feront bien de venir nous voir avant d'acheter ailleurs.

CADEAU DE $500 AUX LECTEURS

" L'Union des Cantons de l'Est "

Un Docteur célèbre, Auteur du merveilleux " Traitement de Famille " offre gratuitement à tons les Malades un Paquet de la Valeur de $1.00

Dans le but de faciliter la guérison de ceux entre les lecteurs de " L'Union des Cantons de l'Est " qui se trouvent malades et qui ne connaissent pas encore l'efficacité du " Traitement de Famille " dont le célèbre Dr. James W. Kidd est l'auteur, celui-ci offre à 500 lecteurs de ce journal un paquet contenant un traitement d'essai de la valeur d'un dollar, et cela à titre absolument gratuit. De cette manière il lui sera possible de démontrer pratiquement la bonté de ses remèdes. En faisant cette offre le Dr Kidd ajoute ces mots. " Je sais bien qu'il y a beaucoup de personnes qui ont été affligées par des maladies chroniques pendant des années, et qui souvent ont dépensé des sommes énormes pour pouvoir guérir. Je sais aussi que ces mêmes personnes hésitent, avant d'acheter d'autres médecines, par le fait qu'ayant inutilement essayé tant de remèdes, elles désespèrent désormais de la guérison. C'est justement ce que des milliers de malades m'ont dit lorsque je leur offrais mes services professionnels, mais ces mêmes malades furent pourtant guéris par mes traitements comme le prouvent leur nombreuses lettres d'attestation que je garde dans mon bureau à la disposition du public. Pour continuer dans cette œuvre bienfaisante, je désire aujourd'hui démontrer à un nombre limité de patients que mon traitement est vraiment capable d'obtenir les résultats étonnants qu'on lui attribue. "

Les personnes qui souffrent de Rhumatisme, de Désordres aux Reins ou à l'Estomac. de Rhumes, de Bronchite de d'Asthme, de Toux chronique, de Faiblesse aux Poumons, de Maiadies particulières aux femmes, et finalement tous ceux qui sont faibles, fatigués moralement et physiquement, découragés, abattus, tous remarqueront avec joie l'effet merveilleux de quelques doses seulement de ses médecines. Ses traitement aiguisent l'appétit, aident la digestion, activent les fonctions des reins, et detruisent dans le sang tout poison rhumatical. Voilà la raison de la plus grande renommée et popularité gagnée par lui.

Tout lecteur de L'Union des Cantons de l'Est qui désire essayer de ses extraordinaires médecines peut obtenir à titre absolument gratuit, un traitement d'essai de la valeur d'un dollar, qui sera envoyé par la poste dans un petit paquet bien cacheté, et cela aussitôt qu'il écrira au Dr James W. Kidd, Toronto, Ont., en le renseignant sur la maladie qui l'afflige et en renfermant dans la lettre le coupon marqué ci-dessous. Ecrivez lui donc immédiatement puisque cette offre est limitée à quelques personnes seulement.

Coupon CEB-53 pour le Traitement de la valeur de $1.00

Dr. James W. Kidd, Ont. Canada.

Ayez la bonté de m'envoyer à vos frais et à titre gratuit le traitement d'essai de la valeur d'un dollar que vous venez de promettre. Il doit être convenable à ma maladie.

Nom .....

Bureau de postes ..... Province.....

Rue .....

Age ..... Depuis combien de temps êtes-vous malade ?.....

Placez une croix (X) avant le nom des maladies qui vous affligent. Placez deux (XX) avant le nom de la maladie qui vous affligent davantage.

.. Rhumatisme	.. Faiblesse féminine	.. Fièvre de foin	.. Eczéma
.. Lumbago	.. Menstruation douloureuse	.. Maladie de cœur	.. Névralgie
.. Catarrhe	.. Maux de reins	.. Circulation difficile	.. Maux de tête
.. Constipation	.. Cystite	.. Désordres de la matrice	.. Etourdissements
.. Hémorrhoïdes	.. Faiblesse pulmonaire	.. Age critique	.. Obésité
.. Diarrhée	.. Toux chronique	.. Impureté du sang	.. Débilité nerveuse
.. Congestion du foi	.. Malaria	.. Anémie	.. Désordre des ovaires
.. Indigestion	.. Asthme	.. Boutons	.. Leuchorrée
.. Désordre de l'estomac			

Si vous avez d'autres symptômes marquez-les séparément sur une autre feuille. Correspondance dans toutes les langues.

PHARMACIE DU Dr FERRON

A ARTHABASKA.

Le Dr HENRI FERRON a ouvert en notre ville une Pharmacie dans le bloc de M. Picher, orfèvre, en face du nouvel Hôtel des Postes.

Il y tiendra tout ce qu'il faut pour en faire un établissement de premier ordre.

On pourra toujours trouver à cette Pharmacie, un assortiment complet des produits si avantageusement connus **" NYALS. "** aussi les meilleurs

Produits Francais - Remèdes. - Parfums.

Articles de Toilette, etc., etc.

Enfin, tout ce qu'on peut voir et demander dans une Pharmacie moderne. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à entrer.

LE MODELE DES RESTAURANTS !

—ET LE—

Restaurant Canadien

FELIX BEAUDET, *Propriétaire*

VICTORIAVILLE.

JOUETS POUR LES FETES

A l'occasion des Fêtes de NOEL et du JOUR DE L'An, M. Beaudet vient de recevoir un bel assortiment de Jouets de toutes sortes et de tous prix.

UNE COURTE VISITE Au RESTAURANT CANADIEN, vous fera juger par vous-même la beauté et la quantité des JOUETS installés dans ses vitrines.

Joyeuse nouvelle pour les Enfants.

M. Beaudet à le plaisir d'annoncer aux enfants qu'il vient d'apprendre par télégraphie sans fil la joyeuse arrivée au Restaurant Canadien du.

BONHOMME SANTA CLAUS Le 19 COURANT.

Par le convoie de 2.45 hrs de l'après-midi.

Le Bonhomme arrivera chargé de jouets pour tous les enfants et sera visible au RESTAURANT CANADIEN, le dimanche de 2 à 4 hrs de l'après-midi et la veille de NOEL à 8 heures du soir.

Papas et Mamans, dites la bonne nouvelle à vos enfants et venez avec eux.

Vous en profiterez pour vous approvisionner pour les Fêtes, de Fruits, Bonbons, Cigares, Cigarettes, Biscuits, Huitres sur écailles, Pipes, Tabacs, etc, etc.

Vous jugerez du bel assortiment que nous venons de recevoir.

CADEAUX ! CADEAUX !

Votre visite vous permettera de choisir un joli cadeau pour vos amis, parmi les jolies fonbonnières que nous avons reçues. Lecteurs, au plaisir de vous voir au

RESTAURANT CANADIEN

L'endroit par excellence pour rencontrer les amis.

SI VOTRE LIT FLECHIT COMME CELA—

vous ne comprendrez jamais tout le confort dont vous avez été privés, quant à un repos bienfaisant, à moins que vous passiez quelques nuits sur le

Banner Spiral Spring

correctement fabriqué. Alors, vous y trouverez de la différence—plus de confort le soir—et plus reposés le matin.

Le "Banner" supporte le corps de cette facon—

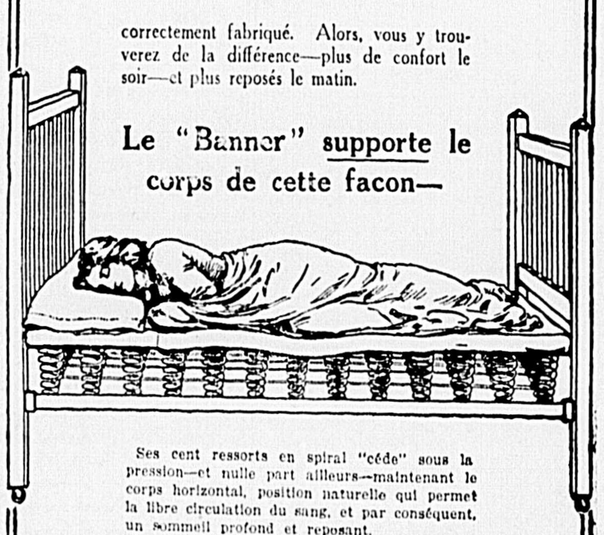

Ses cent ressorts en spiral "cède" sous la pression—et nulle part ailleurs—maintenant le corps horizontal, position naturelle qui permet la libre circulation du sang, et par conséquent, un sommeil profond et reposant.

Notre "garantie de remboursement" vous certifie que le confort du "Banner" durera toute une vie.

Votre fournisseur doit pouvoir vous montrer un Sommier "Banner," si non, écrivez-nous.

THE ALASKA FEATHER & DOWN COMPANY LIMITED,

MONTREAL AND WINNIPEG.

Fabriquants aussi les Lits de Fer et de Cuivre, les Matelas "Health" et les Matelas "Ostermoor," les Oreillers de Plumes et toute sorte de Literie.

GUARANTEED ALASKA BEDDING

Valeurs extra en Habillements Elégants pour Hommes

Les habillements GARANTIS Paquet se vendent de l'Atlantique au Pacifique. Nous avons des pratiques depuis Halifax à Vancouver qui portent et recommandent nos complets et pardessus. Si vous n'avez jamais fait l'essai des habillements GARANTIS Paquet, commencez maintenant—AUJOURD'HUI MEME. Nous vous enverrons des échantillons de tissus sur demande. Ecrivez-nous IMMÉDIATEMENT.

Complets en Serge

$10 à $25.00

Complets pour hommes, en Serge Anglaise croisée, tout laine, noire ou bleue-marine, dans toutes les grandeurs depuis 36 jusqu'à 44. Prix suivant la qualité, $10. $11.50 $13.00, $16.00, $18.00 et **$25.00**

Complets en Etoffe

Spécial, $13.00

Complets fashionables, pour hommes, en étoffe fantaisie tout laine, grise ou brune, dessin de carreaux élégants, grandeurs 36 à 44, qualité très spéciale, ligne spéciale de Paquet, pour..... **$13.00**

Complets en Etoffe

Spécial, $13.00

Superbes complets, pour hommes, en étoffe croisée de bonne qualité, tout laine, grise unie, très de service et fashionable, grandeurs 36 à 44. Notre prix spécial **$13.00**

Complets en Etoffe

Spécial, $10.00

Voici une ligne très spéciale ; elle représente une valeur extraordinaire, étoffe grise fantaisie, tout laine, dans toutes les grandeurs depuis 36 jusqu'à 44.

Notre prix spécial, seulement **$10.00**

Pardessus pour hommes

Spécial, $8.00 à $11.50

Pardessus du printemps, pour hommes, en Vecuna Anglais, tout laine et de bonne qualité, revers unis, dans toutes les grandeurs depuis 36 à 44. Prix $8 à $11.50. Revers en soie, $1.50 extra.

Imperméables pour hommes

Spécial, $10.00

Elégants Imperméables pour hommes, en Paramata anglais, drab, avec col auto, qualité extra, dans toutes les grandeurs, depuis 36 jusqu'à 44. Notre prix spécial, seulement..... **$10.00**

Echantillons gratuits sur demande.

Nous nous ferons un plaisir de vous adresser sur demande des échantillons des tissus mentionnés ci-dessus. Ces tissus sont de qualité extra, et nous garantissons qu'ils vous donneront pleine et entière satisfaction. La coupe et la façon de nos complets sont absolument garantis. Si vous n'êtes pas content de votre habillement lorsque vous le recevrez, retournez-nous le de suite à nos frais et nous vous rembourserons immédiatement. Ecrivez aujourd'hui pour avoir des échantillons.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

Cette annonce est garantie.

TOUTES nos annonces sont garanties pour être absolument véridiques. Nous avons déposé dans la Banque de Québec, succursale de St-Roch, la somme de mille piastres qui sera remise à une institution de charité de cette ville, si on peut prouver que notre annonce est sciemment exagérée ou faite pour tromper. Vous pouvez avoir une confiance absolue dans tout ce que nous affirmons et croire que nous n'avons pas d'autre but que de chercher à mériter votre confiance et à la conserver.

Nouvelles des Cantons de L'Est

Notre Dame de Ham

—Nous venons d'apprendre que M. Philippe Filteau, de notre village, est sérieusement malade d'une attaque d'appendicite.

—Notre curé, M. l'abbé Couillard, aidé de la Congrégation des Enfants de Marie, est à préparer une belle fête pour le jour du huit décembre premier anniversaire de la fondation de la congrégation des Enfants de Marie dans cette paroisse.

Ham-Nord

—M. G. E. Leblanc est allé à Wotton, dans le cours de la semaine dernière, voir sa jeune sœur, Mlle Berthe, étudiante chez les Sœurs de l'Assomption.

—M. E. Auger, M. D., de St-Paul était de passage chez son ami, M. F. Giroux, M. D., mercredi dernier.

—MM. O. Patry et P. Juneau sont revenus de l'Ouest enchantés de leur voyage.

—M. G. Rouleau, de St-Paul, était à Ham-Nord, par affaires, lundi dernier.

—Mlle M. Juneau, de St-Norbert, était en visite chez son oncle, M. L. Juneau, la semaine dernière.

Windsor Mills

Un nommé Demers, qui était employé à la poudrière de Windsor Mills, s'est fait prendre un bras entre deux rouleaux, hier après-midi.

L'infortuné a eu le bras tout écrasé.

Il a été amené dans la soirée, à l'hôpital Saint-Vincent de Paul, où les médecins et les bonnes sœurs lui ont prodigué tous les meilleurs soins.

Demers est âgé d'environ 25 ans ; et il est marié.

Saint-Félix de Kingsey

—Mme Vve Henry Champoux ainsi que Mme Gédéon Carignan sont de retour d'une promenade à Ascot Corner.

—Mardi dans l'église de Kingsey avait lieu le mariage de M. Frank Skerry à Mlle Laura Brodeur, et mardi aussi l'union de M. Philippe Brodeur à Mlle Agnès Skerry tous de cette paroisse.

—M. Philippe Lupien de Ste-Monique de Nicolet nous est arrivé pour ouvrir son chantier dans le 9e rang.

St-Camille

Le 18 novembre, fut célébré en cette paroisse le 50e anniversaire de mariage de M. Jean-Baptiste Bernard et de son épouse Elise Hamelin.

Le même jour leur fils M. William Bernard et son épouse, née Demerise Labonté, célébraient leurs noces d'argent.

A neuf heures, mardi, les jubilaires, accompagnés d'une foule nombreuse de parents et d'amis, assistaient à une grand'messe solennelle, chanté par le Rev. J. E. Simard, curé de la paroisse.

Le chœur de la paroisse fit du très beau chant ; Melle Florida Simard était à l'orgue.

Pendant la messe, une quête fut faite par Melles Mathilde et Eva Bernard, accompagnées de MM. Ovila et Wilfrid Bernard, petits-enfants des jubilaires.

Après la messe, tous les invités se rendirent chez M. Willliam Bernard où il y eut un banquet auquel prirent part ; les héros de la fête, M. et Mme Xavier Bernard, M. Sinaï Bernard, de Biddeford, Me ; Mme A. Johnson, de Sanford Me. ,M. et Mme Herman Bernard, M. et Mme Jos. Jacques, Mme Henry Proulx, MM. Alfred et Camille Bernard, M. et Mme Joseph Beaubien, maire de St Camille ; M. et Mme Adolphe Hamelin, de St Georges de Windsor ; M. et Mme Théodore Laroche, de St-George de Windsor ; Melle Nancy Duplessis.

La plus franche gaieté régna toute la journée ; au cours de la soirée on fit du chant et de la musique et l'on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée.

De magnifiques cadeaux furent présentés aux jubilaires : $20 en or présentées par M. Sinaï Bernard, de Biddeford, Me. ; $10 en or par Mme Alfred Johnson, de Sanford, Me. ; $2 en or par Mme Henry Proulx et une bourse de $50 fut offerte par les autres parents et amis.

M. et Mme Beaubien présentèrent à M. William Bernard un magnifique pot à barbes en argent.

A minuit un délicieux réveillon fut servi et l'on continua de s'amuser pendant quelque temps ; mais comme toute chose a une fin, il fallut bien songer à se séparer, avec l'espoir de célébrer les noces de diamant de M. et Mme J. B. Bernard, et les noces d'or de M. et Mme William Bernard.

Wolfestown

—L'avocat O. Collaughan de St-Ferdinand était de passage chez M. R. Boulanger sec.tres., la semaine dernière par affaires.

—M. et Mme A. Beaudoin sont partis pour une promenade d'une quinzaine à D'Israëli, chez leur fille Mme A. Poulin.

—M. S. Pidgeon était l'hôte de Mlle M.-A. McKaig, hier.

—Nous regrettons d'apprendre que Mme Vve Ferdinand Lamothe et Mlle E, Bédard sont dangereusement malades.

N. D. Du Bon Conseil

—Le 5 novembre a été chanté le service anniversaire de Mme Wilfrid Ménard, née Emma Brahant.

—Le 18 nov. J. Clément Conrad, enfant de Alphonse Monfette, sacristain, et Eva Delisle. Parrain et marraine : M. et Mme Philippe Lemay de S. Joseph de Blanford, oncle et tante de l'enfant.

—Le 19 nov. J. Raoul Onésime, enfant de Joseph Beauregard et de Anna Provencher. Parrain et marraine : M. et Mme Onésime Provencher. grand-parents de l'enfant.

—Le 24 nov. Marie Alice, enfant de Willie René et de Léonie Duperron. Parrain et marraine, M. et Mde Edmond René de S. Cyrille de Wendover, oncle et tante de l'enfant.

—M. Didace Duhamel vient de vendre sa terre à M. Cyrille Cardin fromagier de S. David, qui est arrivé pour résider au milieu de nous. M. Duhamel a acheté la propriété de M. Wilfrid Poulin, dans notre village où il s'est installé pour vivre comme rentier.

—M. l'abbé A. Théroux, vicaire de cette paroisse, est en visite à S. David auprès de son père gravement malade. M. l'abbé A. Melançon le remplace au milieu de nous.

"DOW"
LA BIERE DU CONNAISSEUR

Les Francs-Maçons en Orient

La franc-maçonnerie a fait la révolution turque et la révolution turque a porté un coup sérieux à la valeur des armes ottomanes.

C'est un chef maçonnique Aziz pacha, qui laissé prendre par les troupes bulgares la citadelle qu'il était chargé de défendre, et c'est grâce à l'influence des loges que les Serbes, ont remporté quelques succès sur les troupes qu'ils avaient mission de combattre.

On dit que, depuis l'avènement des Jeunes-Turcs, le soldat de Mahomet a perdu le respect de la discipline et le mépris de la mort.

Il discute les ordres de ses chefs et n'obéit pas toujours aux ordres qu'il en reçoit.

Ceux qui sont aujourd'hui respectueux des " droit de l'homme et du citoyen" ont perdu la foi pour laquelle on se sacrifie et se montrent plus soucieux de ne point exposer leur existence que de défendre leur patrie.

Tandis que la Croix des chrétiens exalte le courage des alliés et leur fait supporter allègrement les plus rudes fatigues, le Croissant a perdu notablement de son prestige.

C'est du moins ce qui paraît résulter de l'ensemble des nouvelles que nous recevons d'Orient ; peut-être exagérées, et l'influence des révolutionnaires francs-maçons n'a-t-elle pas pas produit tous les effets que l'on en devait attendre, mais ce qui est dès aujourd'hui certain, c'est la défaillance du chef de la secte en Turquie, Nazis pacha.

La franc-maçonnerie pourrit tout ce qu'elle touche ; nous avons pu le constater chez nous, où, pendant tant d'années, elle a eu raison des plus nobles sentiments de notre race. Aujourd'hui, son influence ne s'exerce plus avec la même maîtrise sur les pouvoirs publics ; le gouvernement s'est affranchi de cette abominable domination, et, du coup, la France relève la tête et l'Europe nous accorde une certaine considération.

Cette association malfaisante ayant démontré qu'elle n'était, en réalité, qu'une agence de délation, une entreprise de corruption nationale, a perdu son prestige, et sa force est notablement diminuée.

Elle essaie de se rattraper en Orient il faut souhaiter, pour les Bulgares, qu'elle y obtienne les succès qu'elle ne peut plus espérer chez nous.

L. DESMOULINS

Du " Gaulois de Paris. "

A nos Abonnés

Nous prions ceux qui ne reçoivent pas régulièrement L'UNION DES CANTONS DE L'EST de nous prévenir immédiatement, et à chaque occasion, afin que nous puissions établir les responsabilités, et prendre les moyens voulus pour que notre journal vous parvienne régulièrement chaque semaine.

Nous profitons, de cette occasion pour demander à nos lecteurs qui n'ont pas encore payé le montant de leur abonnement de bien vouloir nous nous faire parvenir, afin de nous exempter des frais de poste additionnels.

AVIS PUBLIC

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du onzième jour d'octobre 1912, constituant en corporation MM. Paul Tourigny, M. P. P., industriel, Wilfrid Lahberté, avocat, Alphonse Pepin, marchand, Georges Côté, médecin, et J. P. H. Massicotte, médecin et pharmacien, tous de Victoriaville, dans les buts suivants :

Faire le commerce d'immeubles dans toutes ses branches ;

Exercer l'industrie de courtiers d'immeubles dans toutes ses branches ;

Acquérir des immeubles par achat, échange, bail, louage, ou de toute manière, et les posséder, cultiver, faire arpenter, subdiviser en lots à bâtir avec des rues, ruelles et parcs, développer, améliorer, louer, échanger, vendre et hypothéquer et en disposer d'une manière générale ;

Construire, ériger, bâtir et maintenir, ou faire construire, ériger, bâtir et maintenir dans et sur les dits terrains et immeubles, des drainages, égoûts, rues, ruelles, chemins, maisons, moulins, usines et manufactures et tous autres travaux, améliorations ou bâtisses qui pourront être nécessaires ou avantageux ou les louer, échanger, vendre ou en disposer autrement ou faire le commerce d'iceux ou d'aucun d'eux, ensemble avec les terrains sur lesquels ils existent ;

Avancer des argents aux moyens de prêts aux acquéreurs, détenteurs, locataires ou possesseurs d'aucune des propriétés de la compagnie aux fins d'aider et d'encourager à l'érection de bâtisses ou de toutes autres améliorations sur les propriétés de la dite compagnie ou autre ;

Prendre et posséder comme garantie du remboursement de tout prêt fait par la compagnie ou de toute autre créance de la compagnie, et pour le paiement du prix ou considération de tout contrat fait par ou avec la compagnie, des hypothèques ou garantie d'aucune nature quelconque ;

Acheter, acquérir, posséder, vendre, céder, transporter, disposer de ou souscrire, des parts, actions, débentures, et toutes autres garanties d'aucune société, personne ou corporation faisant les mêmes opérations que la présente compagnie requérante ou faisant tout commerce de nature à apporter des bénéfices et avantages à cette compagnie et les payer en argent, actions ou bons de la présente compagnie ou autrement ;

Faire le commerce et exercer l'industrie de courtiers, auditeurs, comptables et liquidateurs publics ;

Repartir, accorder et émettre comme acquittées toutes parts ou actions du capital-action de la compagnie en paiement de toute franchise entreprise, propriété mobilière et immobilière, stock, débentures, garanties, créances, biens, droits, clientèles, privilèges, hypothèques, patentes, licences ou contrat que cette compagnie pourra acquérir ou faire ou en acquittement d'aucune dette ou obligation qu'elle pourra devoir ;

Se fusionner avec tout autre compagnie faisant des opérations du même genre ;

Garantir et payer tous les biens, hypothèques et autres charges qui pourraient exister sur des immeubles que la compagnie achètera, faire les opérations d'agents et de courtiers de toute espèce d'assurance ;

Payer en argent toute commission à ou rémunérer en parts acquittées de cette compagnie, débentures ou autrement toutes personnes ou compagnies pour services rendus relativement à la vente des dites propriétés, en tout ou en partie, ou pour tous autres services rendus relativement à la formation de la compagnie, ou la conduite de ses opérations, sous le nom de " Union Realty Limited, " avec un capital de quarante-neuf mille ($49,000.00) piastres divisé en quatre-vingt-dix-huit (98) actions de cinq cents piastres ($500.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Victoriaville.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce onzième jour d'octobre 1912.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

Nouvel Engin à Gazoline

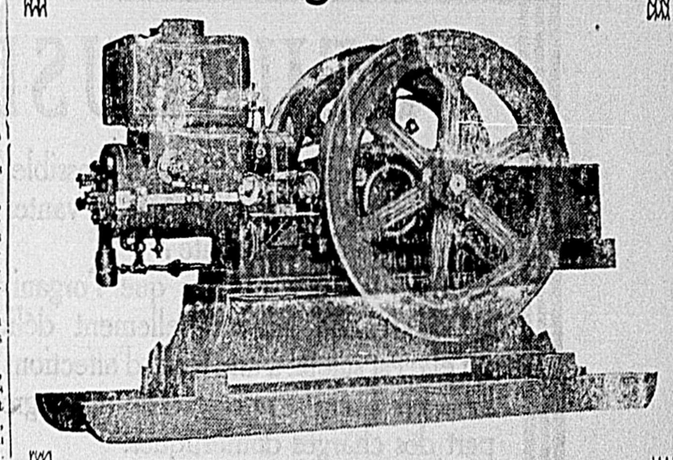

NOUS, soussignés, LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE, avons le plaisir d'annoncer au public que nous manufacturons les Engins a Gazoline de 5 et 7 forces tel que représentés par la vignette ci-haut.

Vous constaterez que nos engins n'ont aucune pompe ; ce qui est un grand inconvénient de moins, car c'est le piston de l'engin qui aspire juste la quantité de gazoline qu'il lui faut, et l'eau fait sa circulation par elle-même.

Nos engins sont construits très forts et très faciles à mettre en marche et d'un ajustage de première classe ; ils sont tous testés et garantis. De plus nous garantissons toutes les pièces contenues dans nos engins comme étant de première qualité, et si toutefois, quelques parties sont défectueuses, nous nous obligeons de les remplacer sans charge extra. En achetant un engin de nous, vous avez l'avantage de bien l'examiner avant de l'acheter. Vous constaterez par vous-même que nous vous livrerons une machine beaucoup plus forte que partout ailleurs pour beaucoup moins d'argent. La garantie est que nous manufacturons nous-mêmes.

En achetant nos engins, vous vous épargnez de payer le gros profit du marchand de gros, du marchand de détail et de ses agents. De plus, vous avez l'avantage d'avoir toutes les pièces de réparation immédiatement et à meilleur marché. Tous nos engins fonctionnent avec Magneto, sans avoir recours aux batteries, qui sont très dispendieuses et occasionnent beaucoup de trouble. Avant d'acheter, si vous ne pouvez venir, demandez nos prix, soit pour argent comptant ou par termes, nous serons très prompts à vous répondre et nous vous donnerons toutes les explications voulues.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

MECANICIENS

Manufacturiers d'Engins et Bouilloires

FOURNITURES DE TOUTES SORTES

POUR MOULINS ET MANUFACTURES

SPECIALITE :—ENGINS A GAZOLINE

VICTORIAVILLE, P. Q.

C'est la plus **Simple**, la plus **Propre** et la **Meilleure** teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir quels sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, impossible de faire erreur.

Demandez notre carte échantillon gratuite, et notre livret qui vous donne les résultats obtenus, en teignant sur d'autres couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited, Montreal.

Le Grand-Tronc et le Transport des Céréales

Cette Puissante Compagnie de Chemin de Fer obtient de Sérieux Privilèges au Etats-Unis

Voici ce qu'on nous écrit de New York :

La conférence des représentants des chemins de fer de l'ouest, au sujet du transport des céréales du Canada, a été évidemment, couronnée de succès.

M. C. Warman, officier du Grand Tronc, a fait les déclarations suivantes :

" A la requête du gouvernement fédéral, le Grand Tronc a autorisé un nouveau service pour décongestionner l'Ouest Canadien. La compagnie ouvrira des débouchés à l'ouest des Grands Lacs permettant ainsi au trafic de traverser les frontières. Le Grand Tronc possède une voie double de Chicago à Montréal d'où l'on peut se rendre à Portland et à Boston.

Les assurances maritimes sur les lacs expirent le 12 décembre ; ce sera pratiquement à la fin de la saison. Quand la navigation sur les lacs sera fermée, le seul débouchée vers l'Est, sera la voie simple du Pacifique Canadien.

Quand le Grand Tronc Pacifique et le Grand Nord seront complétés, il y aura trois voies, mais la production sera le double de ce qu'elle est aujourd'hui. "

Le président Chamberlin doit rencontrer le procureur général Rice, du Rhode-Island, et W. C. Bliss, président de la Rhode Island Public Utilities Commission, ici, à dix heures aujourd'hui. Les deux fonctionnaires ont reçu des instructions du gouverneur Pothier d'obtenir du président du Grand Tronc une déclaration explicite en rapport avec les intentions de la compagnie sur la construction, dans la Nouvelle-Angleterre.

MM. Ives et Hubbard, envoyée à Montréal par la Chambre de Commerce de Boston, ont rapporté qu'ils sont convaincus que la compagnie a abandonné l'idée d'avoir une voie à Boston. Ils prétendent aussi que le Grand Tronc et le New-Haven n'ont fait aucun arrangement. M. Chamberlin a promis de maintenir la présente différence de taux de fret.

M. McNary, président de la " Harbor and Land Commission of Boston, " dans un rapport au gouverneur Pothier, donne les grandes lignes d'un arrangement entre le Grand Tronc et le New-Haven. Il ajoute que des raisons financières arrêtent les travaux de la " Southern New England " et que l'embranchement entre Palmer et Providence sera construit au printemps, Toutefois, les voies entre Providence et Boston ne seront pas faites, faute d'argent. "

Les autres déclarations du rapport de M. McNary sont :

Le New-Haven et le Boston and Maine feront doubler leur voie entre Concord, N. H. , et White River, et entre White River et Greenfild ; ceci donnera les avantages d'une voie double entre White River et Boston, partant de New York.

Le New Haven, Boston and Maine donneront au Grand-Tronc tous les avantages de trafic sur leurs voies de Boston. Le Grand-Tronc pourra ainsi expédier sur ces voies, soit à *Boston soit* à tous les autres endroits de la Nouvelle-Angleterre, dans les wagons de ces compagnies ou dans les siens propres. Il pourra le faire aussi longtemps qu'il le voudra.

Le New-Haven consentira à ce que le Grand-Tronc ait des agents de passagers ou de fret dans toute ville, de la Nouvelle-Angleterre et aux taux du Grand-Tronc.

A l'Etable

Dans nos remarques de la semaine dernières nous parlions de la nécessité qu'il y a de donner aux animaux de l'air et de la lumière. Ces deux choses sont plus importantes même que la qualité de la nourriture car on peut hiverner ses chevaux et ses vaches au mauvais foin et même à la paille ; on ne saurait les conserver longtemps même en les nourrissant bien, si on les prive d'air et de lumière.

Tout le monde sait ce que deviennent les plantes, le dandelion, (pissenlit), par exemple, que l'on laisse dans l'obscurité en le couvrant de planches, pour l'empêcher de verdir, le printemps. Il blanchit et perd presque toute sa vigueur. De même on sait ce qu'il advient du moindre animal si on l'enferme dans une boîte hermétiquement close ; la vie, ou du moins la santé ne tarde pas à l'abandonner.

Pourquoi en serait-il autrement des quadrupèdes que l'on enferme pour l'hiver ?

N'a-t-on pas la mauvaise habitude, dans nos campagnes, de ne faire aux étables que des fenêtres très étroites quand ce n'est pas un simple carreau dont la vitre est à peine translucide tant il n'y est accumulé de poussières ? Pendant six mois les bêtes vivent donc dans un millieu presque complètement obscur, où elles ne jouissent guére que d'un demi jour. Croit on que cela est bien favorable à leur santé ? Elles ont autant besoin de lumière que les plantes qui restent chétives l'été si elles n'ont pas le soleil.

Soyons donc moins parcimonieux de nos fenêtres. Ouvrons-en de nombreuses et de grandes dans les pans de nos étables ; le coût en est minime, et elles rapportent au centuple en bonne santé pour le troupeau.

Craignons moins le froid et beaucoup plus l'obscurité, qui est plus dangereuse ; nous nous en trouverons bien . . . . , pourvu toute fois que nous pensions aussi à l'air.

SHILOH

Arrête promptement les toux, guérit les rhumes et cicatrise la gorge et les poumons. 25 cents.

Ce que coûte le petit Coup

Le " Bulletin paroissial " de Saint Roch nous raconte l'histoire bien vraie d'un ouvrier qui pour prendre son petits coup dépensait chaque jour 15 sous à la buvette et 40 sous le samedi à l'épicerie du coin pour une bouteille de boisson.

Cet ouvrier dépensait ainsi par année $67.60.

S'il avait pris la tempérance totale à l'âge de 35 ans et prêté son argent ainsi épargné au taux de 6 p. c. voici le somme qu'il aurait eue à l'âge de 60 ans.

A la fin de la première année, $ 67.60.

A la fin de la deuxième année, $139.25.

A la fin de la cinquième année, $295.71.

A la fin de la dixième année, $891.14.

A la fin de la quinzième année, $1,573.61.

A la fin de la vingtième année, $2,482-24.

A la fin de la vingt-cinquième année, $3,702.74.

Ainsi, à l'âge de 60 ans, s'il s'était privé pendant vingt-cinq ans de ses petits coup d'appétit et de son flocon du samedi, il aurait eu en main le joli capital de $3,702. 74

ROSE QUESNEL
DOUX-NATUREL

Pour les Dames

Nous avons le plaisir d'annoncer aux dames que nous avons à notre librairie tout ce qui est nécessaire pour la confection des fleurs artificielles, feuilles de lièrre, de vigne, de rose, étamines de toutes nuances.

Tout le decor voulu pour les arbres de Noël.

Papier crépé de fantaisie avec desseins.

Vitrophanie, Album pour potographie de Kodackes, de l'encre blanche.

Proovince de Québec
Municipalité, du comté de Mégantic

AUX HABITANTS DE LA MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE MEGANTIC

Avis public est par le présent donné par Joseph Gédéon Rousseau, Sécrétaire Trésorier, que par une Résolution passée par le Conseil Municipal du Comté de Mégantic, le onzième jour de Septembre dernier et approuvée par Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en conseil, le douzième jour de Novembre courant, laquel le approbation à été reçue le quinzième jour le Novembre, courant par le soussigné. Tout ce téritoire suivant savoir.

1.— Les terrains situés dans le prémier rang d'Halifax et connus et désignés sous le Nos un à trente-huit inclusivement (1 à 38) deux milles quatre cents acres.

2.— Les terrains situes dans le deuxième rang d'Halifax et connus et désignés au Cadastre officiel de la Paroisse de St-Ferdinand d'Halifax sous les Nos trente neuf à quatre-vingt-six inclusivement. (39 à 86) trois milles deux cent acres.

3.— Les terrains situés dans le troisième rang d'Halifax et connus et désignés au Cadastre officiel de la Paroisse de St-Ferdinand d'Halifax sous les Nos quatre-vint-sept à cent quarante-quatre inclusivement (87 à 144) trois milles deux cent acres.

4.— Les emplacements portant les Nos. 54a. 106a. 140a. 186a. 176a.

5.— Les terrains situés dans le quatrième rang d'Halifax connus et désignés au Cadastre officiel de la Paroisse de St-Ferdinand d'Halifax sous les Nos. cent quarante cinq à cent quatre-vingt-dix-sept inclusivement (145 à 197) trois milles deux cents acres, sont détachés de la Municipalité du Canton d'Halifax Sud et forme une Municipalité distincte sous le non de la Municipalité de la partie Sud-Ouest du Canton d'Halifax Sud.

Donné au village d'Inverness ce dix-neuvième jour de novembre, mil neuf cent douze.

J. G. Rousseau
S. T. C. C. M.

A VENDRE

A Bon Marché

Un Engin à Gazoline 16 force, neuve, moulange pour moudre le grain capacité de 20 à 25 minot à l'heure poulie et courroies etc. etc.

S'adresser à

LIBRAIRIE ST-JEAN.
Victoriaville

Voyageurs Demandés

Voyageurs de Commerce demandés pour vendre comme ligne supplémentaire des terrains dans la meilleure subdivision de Longueil et St-Lambert le Brooklin de Montréal. Une chance exceptionnelle pour l'homme qui veut tripler son revenu.

S'adresser

ECONOMIC REALTY LIMITED,
430 Boul. St-Laurent, Montréal.

Nos Primes

1.—Tout abonné, ou tout autre personne qui, après s'être abonné à notre journal, nous enverra 15 nouveaux abonnés et le montant de leurs abonnements, c'est-à-dire, 15 piastres, recevra par le retour du Courrier

UNE MONTRE EN OR

telle que décrite dans l'annonce de notre concours.

Il pourra choisir au choix, une montre de dames, ou une montre de monsieurs.

Il aura le droit a autant de montres qu'il vous enverra de fois 15 abonnés nouveaux.

Ces derniers, en s'abonnant ont le droit de choisir une des prîmes annoncées dans notre annonce, et la recevront avec le premier numéro de notre journal.

2.—Tous nos vieux abonnés ont le droit aussi à cette prime pourvu qu'ils payent leur abonnement d'avance, et leurs arrérages, s'ils en ont.

En faisant le choix de votre prime donnez le numéro de celle que vous choisissez et un second numéro au cas ou n'aurions plus en magasin la prîme choisie.

Les premiers arrivés les premiers servis.

1.—Pie X.
2.—La Ste-Famille.
3.—Jésus sur la croix.
4.—La dernière Cène.
5.—S. Antoine de Padoue.
6.—Descente de la Croix.
7.—Jésus frappant à votre porte.
8.—Ecce Homo.
9.—Le Bon Pasteur.
10.—Ste-Anne.
11.—Jésus devant Pilate.
12.—Mater Dolorosa.
13.—Crucifiement.
14.—St Jean Baptiste.
15.—S. Joseph.
16.—Le Sacré-Cœur.
17.—Le Sacré-Cœur de Marie.
18.—Notre-Dame du Rosaire.
19.—Matin de Noël.
20.—Nuit de Noël.

ON DEMANDE

Un Représentant local pour Arthabaska à vendre nos arbres de fruit de première classe, et le stock de pépinière en général. Une grande liste des robustes variétés commerciales et domestiques, convenable à la culture de la Province de Québec.

Bon salaire, équipement gratuit, territoire exclusif, écrivez pour renseignements.

STONE & WELLINGTON,
Les Pépinières de Fonthill,
(fondées en 1837)
Toronto, Ontario.

SANTAL CAPSULES MIDY.

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en **48 HEURES** les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats et les injections.

HOTEL ALBION

TENU PAR

PIERRE MAHEU

PROPRIÉTAIRE

Arthabaska, P. Q.

M. PIERRE MAHEU a le plaisir d'annoncer au public qu'il a racheté l'hôtel situé en face du palais de justice d'Arthabaska.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liqueurs de choix, cigares, etc.

Pensionnaires à la semaine ou au mois. Repas à toute heure.

M. PIERRE MAHEU espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction.

Une visite est sollicitée.

PIERRE MAHEU,
Arthabaska, P. Q.

HOTEL PLAISANCE

EN FACE DU COLLÈGE

LOUIS GARNEAU

PROPRIETAIRE

Arthabaska, P. Q.

M. Garneau, annonce au public en général qu'il a acheté de Monsieur Edmond Perrault le vaste et magnifique hôtel situé dans un endroit charmant, au centre des affaires est le rendez-vous du public voyageur.

On y trouvera tout le confort désirable. L'ameublement y est du dernier goût. Les chambres sont spacieuses et éclairées à l'électricité.

SALLES D'ECHANTILLONS,
EXCELLENTE CUISINE,
LES MEILLEURES LIQUEURS
CIGARES DE CHOIX, ETC., ETC

BRIQUES

Avis aux entrepreneurs de batisses

THE WARWICK BRICK CO, de Warwick, informe le public qu'elle a acheté l'ancienne briqueterie de M. Barthélémi Gautier et qu'elle manufacturera à Warwick toutes sortes de briques.

La compagnie sera en position de vendre de belle et bonne brique pressée à bonne conditions.

Prière aux entrepreneurs de profiter de l'occasion et de leur réserver quelques bonnes commandes.

Warwick 5 mai 1911.

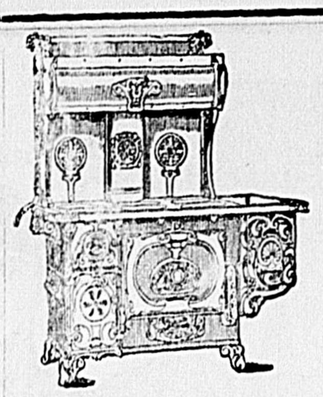

La Fonderie de Victoriaville

A le plaisir d'annoncer au public qu'elle a le plus gros stock de poêles de cuisine et autres, du Comté d'Arthabaska. Elle tient les poêles d'acier de la plus grande manufacture du Canada, ainsi que les poêles en fonte. Tous ces poêles sont garantis et ont l'avantage de chauffer au bois et au charbon.

Si vous voulez économiser votre argent, venez examiner ce stock et connaître les prix. Nous défions toute compétition.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

GRAND TRUNK SYSTEM

DEPART DES TRAINS DE LA GARE DE VICTORIAVILLE

TRAINS ALLANT À L'EST

Express.....	5.08 hrs A. M.
Express.....	11.34 hrs A. M
Accommodation...	8.39 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST

Express.....	9.04 hrs A. M.
Express.....	2.45 hrs P. M.
Express.....	9.38 hrs P. M.

Le train de 2.45 P. M., connecte à Richmond avec le train qui arrive à Montréal à 6.05 P. M.

POUR TROIS-RIVIERES

Départ de Victoriaville.—1er train, départ à 7 hrs a. m. : arrive aux Trois-Rivières à 8.50 a. m.

2e train, départ à 2 hrs p. m. ; arrive aux Trois-Rivières à 4.30 hrs p.m

DEPART DE DOUCET'S LANDING

1er train, départ : 9.30 hrs a. m. arrive à Victoriaville, 12.15 hrs a. m.

2e train, départ : 5 hrs p. m. ; arrive à Victoriaville, 6.50 hrs p. m.

Jouisez de la brise de l'Océan

En allant aux places d'eau telles que Portland, Old Orchard, Kennebunk, et Maine Coast.

Billets combinations pour retourner le 31 octobre comme suit :

Portland et retour.....	$12.50
Old Orchard et retour.....	13.00
Kennebunk et retour.....	14.00

Chars dortoirs de Lévis à Portland (sans changements) sur les trains de 7.20 P. M. (tous les jours excepté le dimanche).

Le dimaache les chars quittent la gare à 1.30 P. M.

Pour plus amples détails adressez-vous à

GEO. H. STOTT.
C. P. & T. A.
10 rue du Fort en face du Chateau Frontenac.

Le Grand Tronc vendra des billets de colons de deuxième classe à des prix très réduits pour la Colombie Anglaise, Idaho, Oregon, Utah, Los Angeles, Santiago, New Mexico City et les points intermédiaires.

Pour billets et informations s'adresser à l'agent de la gare à Victoriaville, M. A. Pelletier.

A Vendre

Le soussigné offre en vente un beau cheval reproducteur de races Canadienne et Ardanaise ; il est de couleur rouge foncé, pesant 1450 lbs et âgé de 7 ans.

Le propriétaire vendra ce cheval à bonnes conditions.

S'adresser à

ANTHIME COMPAGNA,
Forgeron,
St Paul de Chester.

WILFRID LAROCHE, M. D.

MEDECIN-CHIRURGIEN,
WARWICK, Qué.

Défense d'avancer

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit signé de ma main.

(Signé)
MDE GEORGES JACQUES

Stanfold 10 octobre 1912.

OVER 65 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, $3.75 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

LAVERGNE & GARNEAU,

Notaires
ARTHABASKA, P. Q.
L. LAVERGNE, M. P.
C. R. GARNEAU L. L. B.

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B.

NOTAIRE
STANFOLD, P. Q.
ASSURANCE VIE ET FEU
Ancien bureau de J. A. HEBERT.

Z. LUCHARME

MARBRIER
VICTORIAVILLE

M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en mains les
Monuments, Epitaphes, Etc., Etc.
Une visite sollicitée

Importateur de Granit d'Ecosse Statues de Carrare Italie

VENDEUR

Immédiatement un bon vendeur, fiable, pour s'occuper de la vente de notre stock de pépinière. Une liste spéciale des variétés rustiques d'arbres fruitiers et d'ornement qui ont été recommandés par les stations experimentales de Québec.

Equipement gratuit, Paye hebdomadairement. Un bon territoire réservé pour l'homme convenable.

STONE & WELLINGTON,
The Fonthill Nurserie (Est'd 1837)
Toronto, Ont.

Œufs et Volailles

Basse-cour. Manuel Pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour, poules, canards, oies, dindons et pigeons. Nouvelle édition ornée de nombreuses gravures. Prix 15 centins par la malle.

O. ROLLAND,
boîte 2363, Montréal.

ROMEO ALIE

BOURREUR
VICTORIAVILLE, P. Q.,

M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc.

Spécialités Bourrures de voitures.
Une visite est sollicitée.

Adressez-vous a " l'Union des Cantons de l'Est "

ARTHABASKA, P. Q.

Pour tous vos travaux d'Impressions

ENTÊTES DE LETTRES, DE COMPTE,
CARTES D'AFFAIRES, DE VISITES,
ENVELOPPES, CIRCULAIRES,
BROCHURES,
LIVRES DE TOUS FORMATS
FACTUMS, LIVRETS DE REÇUS,
PROGRAMMES, AFFICHES,
ETC., ETC., ETC.

N.-B.—Attention spéciale aux commandes données par la malle.

LECTEURS : UNE PRIME !

Toute personne ou tout abonné qui nous procurera un abonné "nouveau" recevra par le retour du courrier, une prime très intéressante.

Abonnez-vous à " L'UNION DES CANTONS DE L'EST ; une piastre par année seulement. L'UNION publie gratuitement, pour ses abonnés, les naissances, décès et autres nouvelles de leur famille.

Profitez de cette occasion pour recevoir un bon journal de famille et recevoir une belle prime.

Avis Public

Est par le présent donné que les soussignées ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de feu Ferdinand Couture, en son vivant ouvrier, de St-Ferdinand d'Halifax.

St-Ferdinand d'Halifax, le 19 octobre 1912.

LEDA COUTURE
CELANIRE COUTURE

AVIS

Avis est par les présentes donné que L'Avenir & Melbourne Railway Company et Benjamin E. Reed, Gordon, H. Bogie et Joseph Laferté, s'adresseront à la Législature de Québec à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi amendant la charte de la dite Compagnie et changeant le nom de la Compagnie,—modifiant le parcours du chemin de fer, — prolongeant les délais pour commencer et compléter sa construction et permettant à la Compagnie d'exercer les pouvoirs conférés par sa charte,—pourvoyant à l'augmentation de son capital,—modifiant la manière de convoquer les assemblées, et permettant à toute municipalité intéressée de souscrire des bonis en faveur de la Compagnie et pour autres fins.

HEUREUSES MERES

¶ Il n'y a pas de bonheur possible sans une bonne santé—et cependant, combien de femmes peuvent se vanter de jouir d'une santé parfaite ?

¶ Il ne faut par oublier que l'organisme de la femme est naturellement délicat, qu'elle est sujette à une foule d'affections inhérentes à son sexe et qu'elle a sa grosse part des charges domestiques.

¶ La mère de famille a aussi un devoir moral à remplir ; la faiblesse et la débilité étant héréditaires, si elle veut que ses enfants jouissent d'une bonne santé, il faut qu'elle-même veille sur sa santé. L'affaiblissement consécutif à la Maternité nécessite le recours au tonique par excellence, le

VIN St MICHEL

dont l'action en quelque sorte immédiate et les merveilleuses propriétés reconstituantes sont utilisées journellement avec succès par la Profession Médicale, dans tous les cas de faiblesse, anémie, chlorose, débilité générale, épuisement nerveux.

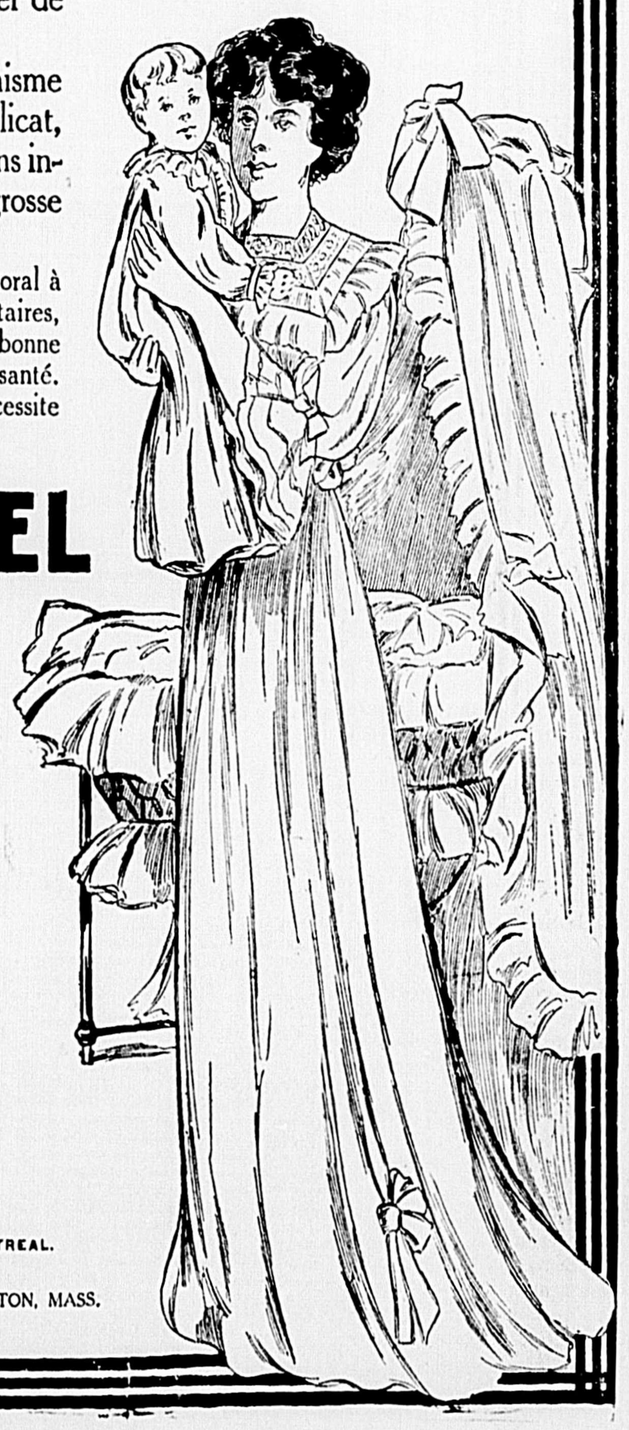

MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS
TOUJOURS DANGEREUSES.

LE VIN ST-MICHEL SE PREND A RAISON D'UN VERRE A VIN AVANT LES REPAS ET CHAQUE FOIS QUE LE BESOIN S'EN FAIT SENTIR

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE,
SEULS AGENTS
520, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

EASTERN DRUG CO. AGENTS pour les ETATS UNIS, BOSTON, MASS.

LA PARALYSIE RADICALEMENT GUERIE

Fruit-a-tives Opère un autre Miracle

Bristol, N.B., 25 juillet 1911.

"J'eus une attaque de paralysie en mai 1910, qui me laissa incapable de marcher ou de me suffire, et la constipation était affreuse.

Rien ne me soulageait et j'étais tout à fait découragé.

"Je pris alors "Fruit-a-tives" pour la constipation et non seulement il me guérit de ce mal terrible, mais, petit à petit ce remède de fruits rétablit mes nerfs et me guérit de la paralysie.

"Par l'usage de "Fruit-a-tives" je devins de plus en plus fort jusqu'à ce que disparurent la paralysie et la faiblesse.

"Je suis bien maintenant et je vais à mon magasin tous les jours. Je dis "Dieu merci" à "Fruit-a-tives".

ALVA PHILLIPS.

"Fruit-a-tives" non seulement a guéri une terrible constipation, mais a suffisamment tonifié le système nerveux et l'état général de santé pour vaincre complètement la paralysie, vraiment "Fruit-a-tives" est un remède merveilleux.

50c. la boîte, 6 pour $2.50, boîte d'essai 25c. chez les marchands ou envoyé sur réception du prix par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Nouvelles de toute la Semaine

Après un vigoureux discours, limpide et concluant de M. J.-M. Tellier chef de l'opposition provinciale, déclarant que la question d'instruction publique, que bat en brèche la proposition d'instruction obligatoire, en est une qui domine les partis, et au service de laquelle tous les citoyens sincères doivent s'unir pour faire triompher les principes sains, base du bon ordre social, et à la suite de quelques autres remarques de divers députés, le bill Finnie est rejeté, à la législature de Québec, hier soir, par un vote de 62 contre 6. A cette dernière demi-douzaine, le gouvernement et l'opposition fournissent chacun 3 voix, le nom de M. Langlois, étant le seul canadien-français à figurer dans la minorité, et celui de M. Tansey, oppositionniste, le seul catholique.

Une délégation de Toronto, à la tête de laquelle se trouvaient les honorables MM. Rhéaume et Duff, ministres du cabinet Whitney, vient à Québec, prier le gouvernement Gouin de prendre l'initiative du concours des provinces au projet du congrès de la paix, destiné à célébrer, en 1913, le centenaire de la paix persistante entre l'Angleterre et les Etats-Unis. La délégation reçoit un cordial accueil.

En traitant de la politique navale, devant le Sénat du Canada, l'honorable sénateur Roche, libéral, déclare: —"Nous sommes prêts à voter des millions pour la défense de notre pays, mais pas un denier sous la forme de "tribut".

Le sénateur Domville, libéral, exprime l'avis que la meilleure chose que puisse faire le gouvernement canadien, pour assiter l'Angleterre, est de décréter le service naval obligatoire.

Le sénateur Cloran s'oppose à la nomination de sénateurs supplémentaires, pour les provinces de l'Ouest, et il accuse le gouvernement de tendre ainsi à se reconsituer une majorité au Sénat.

Le leader ministériel au Sénat, le sénateur Lougheed, proclame que d'ici peu d'années, le Canada comptera 40,000,000 d'habitants et que, peut-être, alors, il lui répugnera de recevoir ses directions de Downing Street. Il ajoute qu'il convient de se préparer à ce que le Canada soit, un jour, son propre maitre.

Un ancien libéral propose qu'une convention soit convoquée, pour fonder un parti, ou du moins une Ligne Autonomiste, recrutant ses adhérents parmi tous ceux qui croient que les divers projets de politique navale, actuellement connus, sont contraires aux intérêts bien compris du "Canada d'abord",

Les "Fermiers Unis", de l'Alberta, s'unissent aux "Dominion Grangers" de l'Ontario, pour réclamer que la question d'assistance navale à l'Angleterre soit soumise au peuple, par voie de referendum. L'organe officiel des "Grain Growers", de l'Ouest, affirme également que le peuple devrait être consulté, par plébiscite, avant le vote de tout subside, à ce sujet.

Ignorant, de parti-pris, la déclaration d'indépendance des Albanais, les Serbes occupent, presque sans résistance le port de Durazzo. L'Autriche se demande si elle doit les évincer, et risquer de se mettre à dos la Russie. Les plénipotentiaires, à Tchatald a, continuent de négocier pour arriver à un armistice.

Sous les auspices du Comité régional de l'A.C.J., C., à Ottawa, et sous la présidence de M. Esdras Terrien, son président, la jeunesse canadienne-française de la capitale fédérale tient une imposante assemblée, hier après-midi, au Monument National d'Ottawa pour protester contre le Règlement No 17, du Ministère de l'instruction publique d'Ontario.

M. Napoléon Champagne, député conservateur de la ville d'Ottawa à la Législature de Toronto, déclare publiquement qu'il combattra son chef, sir James Whitney, si celui-ci refuse de rendre justice aux Canadiens français.

On est généralement sous l'impression que l'actuel voyage impromptu de sir James Whitney et de son collègue, le Dr Pyne, ministre de l'éducation, à Londres, n'est pas étranger au souci de consulter les autorités du Conseil Privé, afin de savoir jusqu'où il est possible d'aller, sans encourir de condamnations, pour diminuer les franchises et libertés scolaires des Canadiens français de l'Ontario.

A la suggestion de M. Price, président de la Commission du port de Québec, le gouvernement fédéral a résolu de faire tenter, par les navires de l'Etat, un service régulier de cabotage, deux fois par mois, entre Québec et Saint-Jean, Terreneuve, avec escales aux principaux ports du golfe aux Iles de la Madeleine et à Anticosti, pendant tout le prochain hiver. On espère réussir à démontrer l'entière possibilité de la navigation hibernale dans le golfe Saint-Laurent, jusqu'à Québec.

Sir Edward Clouston, président de la Banque de Montréal, expire, quasi subitement, samedi après avoir été transporté à l'hôpital Victoria, de Montréal.

On prétend savoir que les Jeunes Turcs organisent un nouveau complot pour renverser le gouvernement du Sultan.

La Bulgarie expédie, de Salonique, par des transports grecs, des troupes qu'elle masse dans la péninsule de Gillipoli. Elle y prépare un assaut, de concert avec la flotte grecque, pour s'emparer des Dardanelles. Les Turcs, de leur côté, y amènent les troupes de l'Anatolie.

Les Serbes occupent l'importante ville d'Ochrida, près de Monastir, et les armées alliées, maîtresses aujourd'hui de la Macédoine, où de jeunes recrues bulgares occupent les garnisons, à leur place, se concentrent rapidement près des lignes de Tchatalja, avec le gros de l'armée bulgare.

S. G. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, se rend à Nominigue, presqu'à l'extrémité nord-ouest de son vaste diocèse, afin de présider en personne à la bénédiction des nouveaux édifices du collège classique et commercial des RR. PP. Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, et pour dire lui-même aux directeurs dévoués toute son admiration de leur œuvre, ainsi que les brillants espoirs qu'il en conçoit.

A la Législature de Québec, au cours du débat sur l'instruction obligatoire, l'honorable Premier Ministre de la province, sir Lomer Gouin, prononce, à l'adresse du député de St-Louis de Mo[illegible]l et directeur du "Pays", M. [illegible]oy Langlois, des paroles d'éner[illegible] de sens patriotique qui hono[illegible] leur auteur, ainsi que toute la [illegible] qui les a applaudies.

L'Association [illegible]-Jean-Baptiste d'Ottawa, section [illegible] la paroisse du Sacré Cœur adopte à son tour, d'énergiques résolutions pour flétrir et condamner les r[illegible]glements iniques du Ministère de l'Instruction Publique d'Ontario contre l'enseignement bilingue en cette province.

L'Association des anciens élèves de l'Université de Toronto invite M. Henri Bourassa, directeur du "Devoir", à venir causer, devant elle, du problème "des races et des langues au Canada", dans une réunion publique qu'elle tiendra, pour la première fois, à Toronto.

On croit que le roi et la reine d'Angleterre visiteront officiellement l'Irlande, le printemps prochain.

Les députés fédéraux de la Colombie Anglaise, marchant sur les brisées de leur Premier Ministre provincial, sir Richard McBride, affirment, aux Communes, que leur province est fortement en faveur d'une politique navale vigoureuse, pour le Canada.

La reconnaissance parfume les grandes âmes et s'aigrit dans les petites.—Fontenelle.

ATLANTIC CITY (New-Jersey), 30 — Tandis qu'elle donnait à son fils une leçon de prudence, Mme Wesley Boyce Somers a commis une imprudence qui pourrait coûter la vie à son enfant.

Boyce Somers, voulant nettoyer ses deux revolvers, les avait placés sur une table et était allé chercher des chiffons. Quand il revint, il trouva sa mère examinant les armes. Elle lui dit qu'il devrait être plus prudent et ne pas laisser ainsi les revolvers chargés, lui rappelant les nombreux accidents que relatent les journaux.

Tout en parlant, la mère tenait un revolver à la main; soudain le coup partit et Boyce Somers s'écroula sur le plancher. Sa mère, affolée, ne poussa qu'un cri et s'affaisa à son tour, évanouie.

Des voisins accourus au bruit de la détonation, les trouvèrent tous deux sans connaisssance. Un automobiliste qui passait les transporta à l'hôpital.

Le jeune homme qui a reçu une balle dans l'abdomen, est dans un état très grave.

Shiloh 25¢

Le remède des familles contre les toux et rhumes. "Shiloh coûte si bon marché et fait tant de bien."

TAPISSERIES ! TAPISSERIES !!

N'oubliez pas Mesdames, que c'est le temps de faire tapisser l'intérieur de vos maisons. Si vous voulez faire un choix qui vous satisfasse venez choisir vos tapisseries à nos bureaux.

Nous en avons depuis 6 cents le rouleau à $4,00 le rouleau.

Les METIERS FATIGANTS

¶ La nourriture ordinaire ne suffit pas aux ouvriers et artisans livrés par profession à des travaux qui les obligent à des efforts constants et de chaque jour. Il faut à cette classe de travailleurs un stimulant de l'énergie, un aliment d'épargne pour soutenir l'effort quotidien et ne pas ruiner l'organisme. C'est le genièvre aux propriétés médicinales qui fournira cet aliment d'épargne, c'est le

GIN "CROIX ROUGE"

Fabriqué sous le controle du Gouvernement

offrant toutes les garanties de pureté, de qualité et d'âge, fabriqué avec le choix des grains de l'Ouest associés à la meilleure variété de genièvre.

¶ Dans l'intérêt de votre santé, renoncez aux **Gins Etrangers** dont la fabrication n'est soumise à aucun contrôle, alors que chaque flacon de Gin Canadien **"Croix Rouge"** strictement pur et âgé, est revêtu du Timbre Officiel de Contrôle du Gouvernement Canadien

BOIVIN, WILSON & CIE, LIMITEE,
SEULS AGENTS
520, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

Toute femme atteinte de beau mal se guérit si elle prend les PILULES ROUGES.

Mme M. GROSLOUIS

"J'étais malade depuis bientôt quinze années. J'avais des maux de tête, de coeur et, à certains jours, je souffrais de douleurs internes telles que je perdais connaissance ; j'étais obligée de passer plusieurs jours au lit. Les traitements de plusieurs médecins n'avaient aucunement amélioré mon état; les soins que j'avais reçus dans les hôpitaux avaient aussi été inutiles ainsi que les remèdes de certains charlatans que j'étais allée voir dans l'anxiété de me guérir. Enfin, il m'est venu à la pensée de recourir aux Pilules Rouges, remède tout spécial de la femme. Je suis donc allée consulter les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ; je suivis le traitement qui me fut prescrit, je pris régulièrement les Pilules Rouges et en quelques semaines mes douleurs se sont calmées et mes forces se sont augmentées à un tel point que je me compte guérie. Je continue toutefois encore l'emploi des Pilules Rouges qui ne peuvent que me fortifier davantage et m'assurer une bonne santé pour plus longtemps." — Madame MAXIME GROSLOUIS, 142 rue Panet, Montréal.

Mme A. COTE

"J'étais, depuis plusieurs années, atteinte d'un dérangement qui me rendait bien triste ; je souffrais de partout, de l'estomac et de la tête surtout. L'ouvrage dans les moulins, que je faisais depuis ma jeunesse, m'avait épuisée. Quoique traitée par un médecin depuis longtemps, ma santé ne s'améliorait pas. Je pensai cependant que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pourraient me donner du soulagement, comme à beaucoup d'autres, et je m'en procurai quelques boîtes. Au bout de quelques semaines, je m'aperçus que c'était bien le remède qu'il me fallait. Mes douleurs s'étaient déjà calmées et mes forces ranimées. J'en ai pris douze boîtes et jamais je ne m'étais trouvée en aussi bonne santé qu'après ce traitement."— Mme ARTHUR COTE, 5 rue Hamilton, Holyoke, Mass.

L'on connait les symptômes du beau mal, mais nous tenons à les rapporter, du moins en partie, pour qu'on ne s'y trompe et qu'aussitôt leur apparition on sache bien qu'il n'y a pas de temps à perdre pour se soigner.

Les symptômes généraux sont: pertes de toute nature, hémorragies, brûlures internes, manque d'appétit, digestions lourdes, gonflements, somnolence, renvois, douleurs au creux de l'estomac, essoufflements, palpitations, névralgies, insomnies et grande irritabilité.

Mais le symptôme principal sur lequel il faut insister parce que c'est celui auquel on fait le moins d'attention, consiste en une grande lassitude, un état de faiblesse, de fatigue douloureuse dans tous les membres et particulièrement aux jambes et aux reins. C'est un besoin constant de repos. Allongée, la malade ne sent plus rien, mais sitôt debout, il se produit une sensation de poids qui tombe et tous les malaises recommencent. Souffrance indéfinissable continuelle qui énerve, épuise.

Les Pilules Rouges sont par excellence le remède des femmes dans le beau mal. Elles guérissent en peu de temps ces mères de famille condamnées jusque-là à l'impotence, ces jeunes filles languissantes, chlorotiques, ces jeunes femmes stériles à époques douloureuses et déprimantes, ces femmes que les malaises de l'âge critique, incommodent et inquiètent.

Après avoir lu le récit d'une personne guérie, une femme qui souffre peut se dire avec raison: "Les Pilules Rouges ont guéri cette personne, mes souffrances sont les mêmes; il n'y a pas de raison pour que les Pilules Rouges ne me guérissent pas aussi."

Mme J. T. VIGEANT

"Malgré les soins de plusieurs médecins, j'étais, depuis quatre ans, dans un état pitoyable. Mes jambes étaient enflées et je pouvais à peine marcher. Les palpitations de coeur m'étouffaient et j'étais si nerveuse que je ne dormais pas suffisamment. De plus, j'endurais de continuelles douleurs internes. Un jour que je souffrais beaucoup et que je cherchais à découvrir un moyen d'améliorer mon état, je lus dans les journaux les guérisons dues aux Pilules Rouges. Je m'adressai immédiatement aux médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je suivis scrupuleusement tous leurs conseils et pris les Pilules Rouges. J'étais malade depuis longtemps, je ne pouvais me rétablir en quelques semaines, mais en étant fidèle aux traitements, la santé me revint peu à peu. Maintenant je me porte bien et j'ai toujours conservé beaucoup de reconnaissance pour les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et beaucoup de confiance dans leurs bonnes Pilules Rouges." — Mme J. T. VIGEANT, 70 Broad, Marlborough, Mass.

Mme O. BERGERON

"Je me sers des Pilules Rouges depuis plusieurs années et avec une grande satisfaction. Lorsque j'étais jeune fille, je travaillais dans les moulins et je devins si faible que je croyais être obligée de laisser mon emploi. Les Pilules Rouges m'ont alors ramenée. Il y a trois ans je fus prise du beau mal. J'étais obligée de me traîner pour faire mon ouvrage et j'étais souvent forcée de me coucher. Je me mis sous les soins d'un médecin et, après trois mois, ne me sentant pas mieux, je me décidai d'écrire aux médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Je suivis tous leurs avis et pris les Pilules Rouges qui m'ont encore parfaitement rétablie. C'est donc avec plaisir que je donne ce témoignage." — Mme O. BERGERON, 9 Emery Court, Biddeford, Me.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'étiquette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal

BEBE DENIS

Pour l'enfant qui souffre et pleure, mère ayez le **SIROP DES ENFANTS DU Dr CODERRE**

Quel crève-coeur pour une mère de voir son enfant souffrir sans cesse, de l'entendre pleurer et crier de douleur tout le jour et toute la nuit ! Le SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE est bien ce qu'il faut pour soulager les souffrances du bébé et calmer les angoisses de la mère. Je le recommande. — Mme ARTHUR DENIS, 247 rue Bréboeuf, Montréal.

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement ; ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

A VENDRE

Une terre située dans le 9me rang de Saint-Rémi de Tingwick de 2½ de largeur sur la profondeur. Bien bâtie de maison, grange, etc., etc., à 4 milles de l'église près de la fromagerie et du moulin à scies.

Conditions faciles.

S'adresser à
OMER JUNEAU,
Fromager.

St-Rémi de Tingwick.

A. L. DUFRESNE

INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et fédéral,
Membre de l'Association des Ingénieurs du Canada
SOLLICITEUR DE BREVET
Bureau : 55½ rue King
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349

☞Pour vos assurances contre le feu, adressez-vous à LAVERGNE & GARNEAU, notaires, Arthabaska. Ils ne représentent que d'excellentes compagnies : North British & Mercantile Liverpool & London & Globe, Queen, Norwich Union, Western, Stanstead & Sherbrooke, Rimouski et Mont-Royal.

MANUFACTURE DE
Portes et Chassis
DE
PEPIN & MICHAUD
HENRI PEPIN JOHNNY MICHAUD
ARTHABASKA, P. Q.
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé.
AUSSI
MM. PEPIN & MICHAUD,
SONT
Entrepreneurs de construction de toutes sortes. Toute demande est remplie dans le plus court délai possible. Bois de construction à vendre.
Ecrivez ou Adressez-vous à
PEPIN & MICHAUD
INDUSTRIELS
ARTHABASKA, P. Q.
N. B.—Une chaufferie est installée dans la manufacture.

☞MM. les propriétaires de beurreries et fromageries trouveront à L'UNION du papier parchemin, petit livres de fromagerie enveloppes etc

Terre à vendre

Une belle terre de 60 acres (40 acres en terre de pointe) située dans le 2ème rang du canton d'Arthabaska, à un mille de l'Eglise et à deux milles de Victoriaville. Une bonne maison en brique et une grange de 90 x 40, avec silo et pompe à vent.

Aussi Moulin à battre, Distributeur d'engrais Moissonneuse et tout un agrès de culture ; 12 Vaches à lait et deux Chevaux, ♂ ♂, etc.

Bonnes conditions. S'adresser à
EUGENE PELLERIN,
ARTHABASKA, P. Q.

☞LISEZ CECI : LISEZ CECI : Les violonistes trouveront à notre Librairie des cordes de violon lettre G.D.A.E. Nous vendons aussi du papier-vitrail, espèce de papier colorié pour les fenêtres de chambres de bain, portes d'entrée, etc. Ce papier laisse passer la lumière tout en ne permettant pas de voir à l'intérieur des maisons. Nous avons les patrons les plus jolis.

Aussi Monogrammes pour lettres, Papier crêpé, Papier à musique, à dessin, etc., etc.

☞Cordes de violon à vendre à la Librairie de l'UNION.

UNE

GRANDE VENTE D'ECOULEMENT

Avant les Fetes !

Il s'agit d'une **VENTE DE BALAYAGE,** uniquement dans le but de créer de la place aux marchandises de **NOEL ET DU JOUR DE L'AN,** qui sont à la veille de nous arriver.

La saison tardive nous trouve avec plusieurs lignes de nouvelles marchandises encore en mains, marchandises qu'il nous faut absolument écouler pour faire place aux étalages de Noël et du Jour de l'An. Voilà la raison qui nous force à demander les plus bas prix possibles. Pour des milliers de dollars de véritables marchandises de 1ère qualité.

L'occasion est bonne pour vous de vous préparer pour Noël et le Jour de l'An tout en déboursant la moitié seulement de ce qu'il vous faudrait dépenser plus tard.

CETTE GRANDE VENTE A SACRIFICE

Commencera LUNDI, le 9 DECEMBRE

ET DURERA TOUTE LA SEMAINE, c.-à-d. JUSQU'AU 14 COURANT.

Etoffes à robes, avec patron, assorties de couleurs, 42 pcs. de large, grandes nouveautés de $1.00 à $3.50.

Drap de dame, 50 pcs large, rouge, brun et bleu, 75c pour 49cts.

Jolis Mouchoirs fantaisie, valant 15, 20 et 25c. pour 12½, 18 et 20cts.

Rideaux point, 3½ vgs long, 60 pcs largeur, pour 99c.

3 doz. Blouses en point blanc ivoire, noir et écru, dernier modèle, $3.00 à $6.00.

Peignes et Barrettes, fantaisie, avec brillants, 25c. à $4.00 chaque.

Assortiment d'ouvrage renaissance (Battenburgs) centres de 15c. à $3.00.

Couvre-pieds avec Cache-oreillers (Battenburgs). Le set $12.00.

Assortiment de Bonnets en laine, pour dames, de 50cts à $2.00.

6 doz. de Corsets D. A., Spécial $1.25 pour 99cts.

Un lot de Pardessus d'hiver, en drap et tweed, pour hommes, de $5.00 à $20.00.

Capots de fourrures, Chat sauvage, de $60.00 à $125.00.

Pardessus avec collet en fourrure, pour Hommes et pour Dames, de $18.00 à $25.00.

Pardessus doublés en fourrure, pour Hommes et pour Dames, de $15.00 à $65.00.

Manteaux rat musqué, pour Dames, de $60. à $125.00.

25 caisses Claques, gum, avec boucles, valant $1.39, pour $1.25.

Nous avons le plus grand assortiment de Claques, pour Hommes et pour Dames, à très bon marché : Par exemple, Claques doublées, pour Dames, à 65cts.

Aussi un gros lot de Bottines pour Hommes, Dames et Enfants, à un prix très bas.

1 lot de Chemises à 39cts.

Jolies Cravates à 19cts.

Nous avons aussi un très grand assortiment de Valises.

SPECIAL ! SPECIAL !

Pendant cette Vente nous donnerons aussi 10% sur les Marchandises suivantes :

1 lot de Confortables de toutes sortes $1.00 à $8.00.

Sweaters pour Hommes et Femmes, de 50cts. à $5.00.

Rugs de 25 cts à $3.00.

200 Habits pour Hommes, de $5.00 à $25.00.

100 Habits pour Enfants, de $2.00 à $7.00.

300 paires de Gants, de 50 cts à $3.00.

1 lot d'Habits faits sur commandes, de $20.00 à $25.00

Manteaux drap noir, pour Dames, de $5.00 à $20.00.

Lots de Bottines pour Dames, de $1.00 à $4.00.

Chapeaux durs et mous, de 50 cts à $2.50.

1 lot de Porte-Manteaux aussi à 10% de réduction.

N'oubliez pas que chaque achat d'une piastre vous donne droit encore à un Nombre dans notre concours de **PIANO** et qu'il ne reste plus que trois semaines avant le tirage de ce magnifique instrument. Le tirage se fera le 31 Décembre à 10 hrs du soir. Hâtez-vous donc de faire vos achats.

Remarquez que nous n'avons qu'un seul prix, le plus bas, et que nous vendons que pour Argent Comptant que l'augmentation constante de nos affaires nous a été donné par le grand nombre de nos clients satisfaits.

N'OUBLIEZ PAS LA PLACE

DESCOTEAUX & PEPIN (LIMITEE)

95, Rue Notre-Dame, Victoriaville.

THE CROWN LIFE INS. CO.

COMPAGNIE SOLIDE COMME LE ROCHER.

Capital - de - Plusieurs - Millions

La Compagnie la mie x administree.

Elle a $1.20 d'actif pour chaque piastre de passif.

Des agents demandés dans les Comtés de Drummond, Arthabaska, Nicolet, Mégantic et Lotbinière.

(Un agent qui désire avoir un grand territoire pourra le demander.) Commissions raisonnables,

S'adresser à

AUGUSTE BOURBEAU

VICTORIAVILLE.

La Variole

(Picotte)

Symptômes et Traitement

En raison de ce qu'une épidémie de variole vient d'éclater sur divers points du comté, plusieurs lecteurs nous ont demandé de dire quelques mots de cette maladie. Nous lui consacrerons donc la présente causerie.

La variole, appelée communément picote est éminemment contagieuse ; elle frappe indistinctement les personnes de tout sexe et de tout âge, quelque robustes qu'elles puissent être, mais elle sévit d'abord, comme du reste la plupart des affections de ce genre sur les sujets affaiblis ou placés dans des conditions défectueuses d'hygiène.

Après une période d'incubation qui varie de douze à quinze jours pendant lesquels, le malade désigné souffre à peine d'une fièvre légère, d'un malaise vague, elle se manifeste tout à coup par un frison violent après lequel les symptômes se succèdent rapides.

La fièvre augmente, accompagnée d'une soif intense, les battements du cœur s'accélèrent, la tête est douloureuse, la gorge serrée. Les reins sont d'une sensibilité extrême, des élancements traversent les membres ; des vomissements des glaires et de la bille verdâtre.

Ensuite, apparaissent sur le corps de nombreusses rougeurs affectant la forme de taches plus ou moins grandes qui dégénèrent en pustules. La face du malade gonfle ainsi que les extrémités. la fièvre s'accentue encore et des pustules qui se rompent, s'échappe un liquide purulent qui se coagule et forme des écailles jaunes ou grisâtres. Le patient répand une odeur infecte. Tourmenté par d'intolérables démangeaisons, il s'efforce d'arracher les croûtes sans se préocuper des cicatrices ineffaçables qui en résulteront. Le mal touche alors à son terme, mais c'est le moment où les dangers de contagion sont les plus grands. L'évolution s'est accomplie en onze ou douze jours.

Pendant cette période des complications redoutables peuvent se produire et amener tantôt une méningite, une pneumonie, une infection purulente ou l'asphyxie, tantôt des troubles graves du cœur, de l'hydropisie, la gangrène. La perte de la vue, etc... C'est dire quels soins attentifs cette affection exige. Cependant il ne faut pas tenter d'enrayer une variole qui se manifeste ; au contraire, il importe de laisser le mal accomplir son évolution et multiplier seulement toutes les précautions hygiéniques propres à neutraliser les complications. On soutiendra le malade par des potages légers et du bouillon. on calmera sa soif pendant la période éruptive par des infusions tièdes de sureau ou de bourrache, on apaisera son agitation par les calmants ordinaires soit cinq à six cuillerées par jour de sirop de laurier-cerise, de chloral ou de codéine. Eviter la constipation qu'on combattra au besoin par des lavements à l'eau de mauves.

Pour le traitement, surtout à la période de suppuration, s'en rapporter au médecin qui indiquera les mesures propres à préserver le malade des désagréables cicatrices qui marquent souvent le visage après guérison, soit par badigeonnages au collodion additionné d'acide thymique.

Une ou deux fois par jour, on couvrira le patient soigneusement et on aérera largement sa chambre qu'on arrosera ensuite d'un désinfectant énergique propre à diminuer dans toute la mesure du possible les dangers de contagion. Toutefois, les fenêtres refermées, il faudra éviter d'accumuler sur le lit les couvertures. On croit souvent qu'une transpiration énergique est salutaire. C'est exact dans certains cas, mais pas dans celui de la variole où elle peut au contraire déterminer une congestion cérébrale ou une pneumonie.

La convalescence atteinte faire suivre au malade un régime tonique et reconstituant.

DOCTEUR X.

ROSE-QUESNEL

...OUX-NATUREL.

Influence de divers Eléments et circonstances sur la Composition et la Fabrication du Lait

ECRIT POUR "L'UNION DES CANTONS DE L'EST"

INDIVIDUALITE

Parmi les éléments qui influent sur la quantité du lait et sur la teneur en principes utiles, aucun ne peut-être mis en parallèle avec l'individualité l'aptitude de l'individu.

Certaines vaches de même race, de même âge, ayant un poids vif équivalent, soumises à un régime et à une alimentation absolument semblables présentent à la même période de lactation, des différences considérables, non seulement sous le rapport de la quantité, mais également dans la richesse du lait.

RACE

Il est incontestable, que les vaches des différentes races n'ont pas la même capacité de production et ne fourniront pas un lait de même qualité. Aussi peut-on dire, qu'il y a des races beurrières, telles que la jerseyaise etc., alors que d'autres, la hollandaise, par exemple, se signalent par un lait beaucoup plus pourvu sécrète plus abondamment.

L'AGE

La quantité de lait augmente habituellement depuis le premier vêlage jusqu'au quatrième ou au sixième. En général à partir de 8 ans la vache donne moins de lait. Avec des soins convenable une vache peut donner une quantité satisfaisante de lait jusqu'à un âge assez avancé.

INFLUENCE DE L'ALIMENTATION

Pour que les vaches fournissent le maximum de lait, il faut qu'elles soient nourris suffisamment avec des aliments digestibles. Lorsque ces conditions sont réalisées, la composition du lait varie très peu, quels que soient les aliments qui rentrent dans la ration. Cependant, les animaux consomment avec profit un fourrage tendre, riche en protéine digestible de plus, le séjour au grand air a certainement sa part.

En général l'introduction des aliments aqueux dans la ration d'une vache laitière détermine une augmentation de la sécrétion du lait. L'eau donné tiède augmente la sécrétion, si, elle est servi froide on constate une dimunition de rendement.

Il est utile de donner régulièrement du sel aux vaches laitières.

Cependant, les matières grasses elles-mêmes, dans les aliments d'une vache soignée rationellement n'ont pas la propriété d'augmenter la richesse du lait.

CONDITION ATMOSPHÉRIQUE

On a reconnu que l'humidité atmosphérique en diminuant la sécrétion de la peau augmente la sécrétion lactée, et les pertes de l'économie sont d'autant plus faibles que l'atmosphère est plus humide et atteignent au contraire leur maximum dans les climat secs et chauds où l'air est sans cesse renouvelée. Pour la même raison, on conçoit que l'étable ne doit être ni trop chaude ni trop violemment airée.

INFLUENCE DE LA FRÉQUENCE DES TRAITES

Le rendement de chacune des traites de la journée est proportionnel au temps écoulé entre'elles.

En général après un long intervalle entre les deux traites, la vache livre plus de lait, mais un lait moins riches, surtout en matières grasses ; Si les traites sont plus rapprochées, le lait est sécrété en moins grande quantité ce qui est relatif au temps plus ou moins long écoulé entre les traites, mais d'un autre côté la proportion des éléments utiles est accrue.

Il est démontré qu'en trayant trois ou quatre fois par jour, au lieu de deux, la quantité de lait augmente, mais pas dans une proportion considérable. Cette traite additionnelle est condamné par la pratique à cause des frais supplémentaires qu'elle occasionne.

MODIFICATION DU LAIT DANS SA COMPOSITION AU COURS DE LA TRAITE

De nombreuses expériences ont montré que dans les premières parties de la traite le lait est moins riche en extrait surtout en matière grasses que dans les dernières parties.

De tous les éléments du lait la matière grasse est pour ainsi dire seul sujette à des variations. Il est nécessaire de traire la vache à fond : un trayage incomplet, s'il se produit souvent, à encore une autre conséquence fâcheuse c'est que la glande mammaire ne fonctionne pas suffisamment, la productivité diminue et dans ces conditions une bonne laitière peut devenir médiocre. Il n'y aurait pas lieu de s'inquiéter cependant, de l'inégalité de l'intervalle entre les traiter, pourvu qu'il n'y ait pas de changement soudain et considérable.

CONSERVATION DU LAIT

Les êtres infiniment petits appelés microbes, visibles seulement au microscope, jouent un rôle considérable dans l'industrie laitière.

Les causes d'altération du lait sont toutes d'origine microbienne, et l'on peut déduire de ce fait que tous procédés basés sur l'aseptie, l'antiseptie, la stérilisation, la pasteurisation ou l'ozonination de l'eau sera de nature à assurer la conservation du lait au delà des limites normales.

Ces procédés seraient dès leurs applications frappés d'infériorité si le lait n'avait pas été recueilli dans les conditions de propreté et d'aseptie aussi rigoureuses que possible.

Toute négligence dans la traite, la récolte et l'emmagasinage du lait se traduit par un ensemencement susceptible de compromettre la conservation du lait quelque soit le procédé choisi.

L'altération du lait, est telle que toutes manipulations faites dans des conditions aseptiques, doivent être considérées comme un travail de conservation.

ALF. C. DESSAINT St-PIERRE
de l'Institut Ag. d'Oka
(A suivre)

PROTEGEONS-NOUS

Toutes les mesures d'hygiéne que prennent les autorités pour protéger le public contre la consomption, si excellentes soient-elles, exigent la coopérations de tous et de chacun pour tenir en échec ce redoutable fléau. Un mal de gorge, un rhume négligés founissent aux microbes de la tuberculose un terrain propice à leur envahissement de l'organisme qui, dès lors, se trouve menacé, en danger. Il faut donc guérir au plus vite ces affections de la gorge, des bronches et des poumons et recourir sans délai au Baume Rhumal, le Spécifique éprouvé, dont quelques doses auront raison du mal et préviendront de graves complications. En vente partout à 25c la botteille.

Mort de l'Inventeur du Téléphone

Une dépêche de Paris aux journaux mande que Charles Bourseul, l'inventeur du téléphone, vient de mourir, pauvre et oublié, dans un village du département du Lot, à l'âge de 82 ans.

Le professeur Graham Bell et Thomas A. Edison, dit le Figaro, avaient loyalement reconnu M. Bourseul comme le pionnier du téléphone.

C'est lui qui introduisit le premier le téléphone dans le service des postes et télégraphes français, après une terrible bataille avec les lenteurs et formalités de l'administration.

Le Paradis des Nemrods

Sur le Grand Tronc Pacifique

Des chasseurs ont rapporté cette semaine à Edmonton, les têtes de trois caribous et de deux rennes capturés à 25 milles au nord de Holmes Crossing, 350 milles en amont sur la rivière Arthabaska à un endroit où le seul indice de civilisation est le tracé terminé de la voie du Grand Tronc Pacifique.

Les chasseurs disent qu'ils ont vu des centaines de rennes et de caribous qui vivent dans cette région comme dans un domaine encore inviolé et ceux qui ont visité ces parages—tous chasseurs expérimentés—disent que jamais ils n'ont rien vu de semblable. La contrée est encore comme au jour de la création et c'est un superbe spectacle que de voir l'abondance du gibier qui se trouve dans ces bois sauvages.

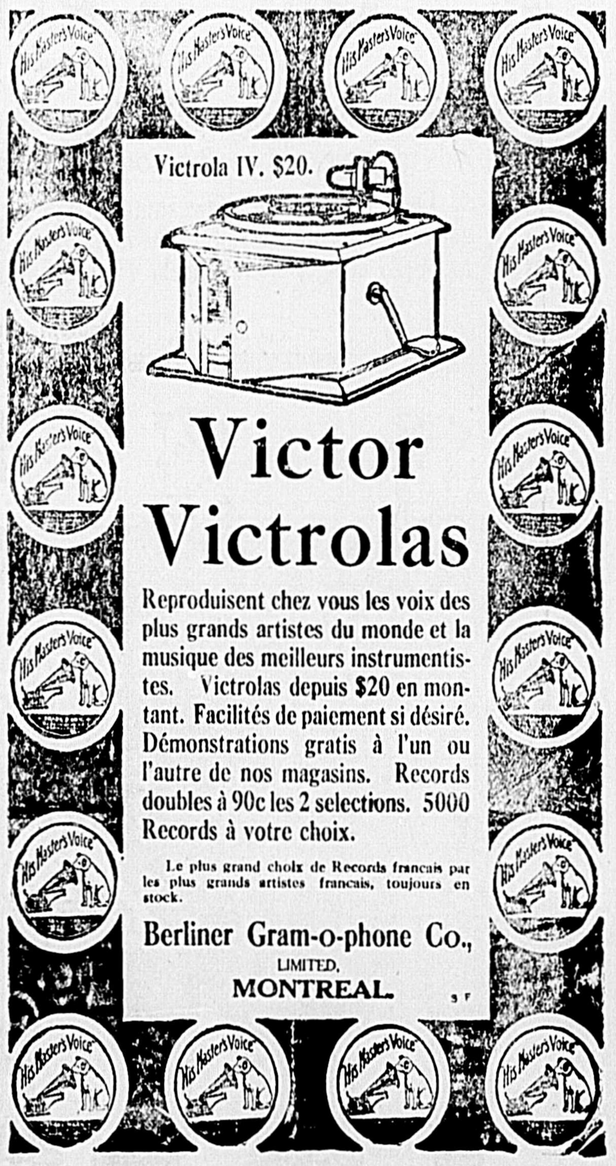

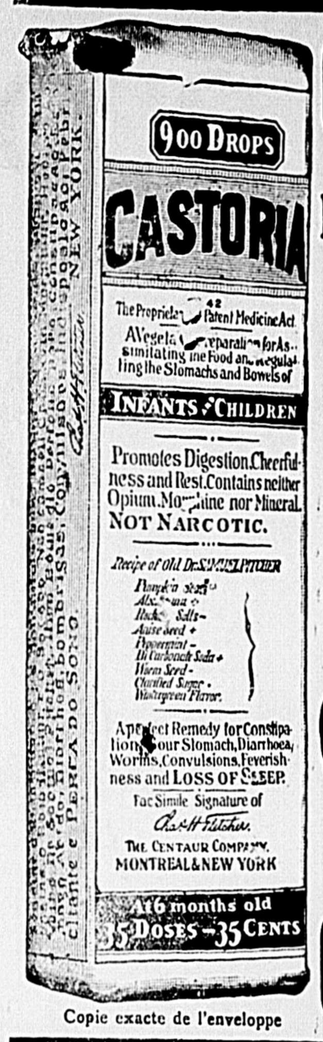

Copie exacte de l'enveloppe

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher.*

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Laurierville

—M. et Mde Auguste Lavigne ont donné une partie d'Euchre, dimanche dernier. Tous sont partis à une heure avancée et bien content de leur soirée.

—MM. Jos Couture et Emile Rousseau ont fait une belle chasse. Ils ont tué deux beaux chevreuils qui pesaient 200 à 250 livres chacun.

—Le 21 M. Louis Pelletier ainsi que M. Maxime Fortin, de Victoriaville, sont venus à Laurierville.

M. Louis Pelletier est venu voir sa fille Mde Auguste Lavigne et M. Maxime Fortin, sa nièce.

—Melle Louise Morneau qui demeurait au presbytère de St-Pierre Baptiste est en promenade chez M. Auguste Lavigne, de cette ville.

Melle Morneau partira jeudi prochain pour Victoriaville où elle visitera ses nombreux parents.

—Plusieurs des gens de Victoriaville, Plessisville, Inverness, Lyster, St-Pierre Baptiste sont venus assister à la séance dramatique :

Voici les gens de la fanfare MM. N. Normand, Z. Comtois, J Couture, A. Lavigne, C. Couture, L. Marceaux, A. Gagnon, A. Beaudoin, E. Bergeron, A. Héon, S. Roy, M. L. Mercier, P. Doyon.

Cette séance a été donné aussi pour les petits enfants samedi après-midi.

PROGRAMME

PARTIE MUSICALE

Accompagnement de piano	L. Marceau
Directeur de la Fanfare	Nap. Normand
Duo de piano	L. Marceau et O. C. Comtois

"LE PATER"

INTERPRETES DES ROLES

Melle ROSE	Anne Marie Couture
LE CURÉ	L. Marceau
JACQUES LEROUX	J. C. Comtois
Un Officier	J. Alp. Beaudoin
ZELIE	Rose M. Beaudoin
LA VOISINE	Alexina Dion

LE PHOTOGRAPHE ET LE GARDE CHAMPÊTRE

Le Photographe	L. Marceau
Le Garde Champêtre	J. Alph. Beaudoin

"LA POUDRE AUX YEUX"

INTERPRETES DES ROLES

RATINOIS	L. Marceau
MALINGEAR	J. C. Comtois
ROBERT (l'Oncle)	Ed. Comtois
FREDERIC, fils de Ratinois	Cléophas Couture
Un tapissier	J. A. B.....
Un maître d'Hôtel	J. Alp. Gagnon
JOSON	J. Alp. Beaudoin
CONSTANCE, femme de Ratinois	Lucienne Tourigny
BLANCHE, femme de Malingear	Bertha Gingras
EMMELINE, fille de Malingear	Julia Richard
Alexandrine, femme de chambre de Malingear	Lucienne Mercier
JOSETTE, femme de chambre de Ratinois	Rose M. Beaudoin
SOPHIE, cuisinière de Malingear	Anne M. Mercier
Un chasseur en livrée	J. A. G.....
Un domestique	Léonard Mercier
Un tout petit Nègre	Eugène Bergeron

St-Pierre Baptiste

—M. Joseph Poliquin, de cette paroisse a vendu son moulin à scie à M M. Antonio Houle, de St-Christophe et Alfred Dussault, de Victoriaville.

St-Louis de Blandford

—Lundi, le 2 courant, s'éteignait doucement Mde Gilbert Dumaine, née Aurore Vézina, âgée de 30 ans et 4 mois.

Les funérailles eurent lieu le 5, au milieu d'une assistance de parents et d'amis accourus pour rendre un dernier hommage d'affection à cette chère disparue. L'office divin fut chanté par notre digne curé, M. l'abbé J. W. Pitt. Le chœur chanta avec âme la messe des morts.

Si jeune et partir ! Oh ! le sacrifice doit être dur à formuler. Mais elle, son sourire mourant attestait la grande résignation que seule la foi d'une chrétienne peut apporter. Elle laisse outre son mari et quatre enfants, sa mère et huit sœurs et un frère.

R. I. P.

WARWICK

—M. le notaire Edgar Laliberté, est revenu mercredi, d'un voyage d'une couple de jours, à Québec, par affaires.

—M. Roméo Paradis, étudiant au Séminaire Nicolet, est revenu lundi, chez son père M. Geo. Paradis, pour cause de maladie.

—M. Alex. Laliberté de St-Jean Deshaillons, capitaliste de la Warwick Brick Co, était à Warwick, cette semaine pour affaire.

—M. F. X. Kirouac, gérant, de la W. Clo. Co. est parti lundi, pour un voyage d'affaire, à Montréal.

—Mde. J. E, Provencher, est allé à Victoriaville, dimanche en promenade chez sa mère, Mde Noé Babineau.

—M. Arthur Dionne, organisateur des Prévoyants au Canada, était de passage ici, la semaine dernière, pour transporté le bureau de préception, de M. L. Bédard, à M. J.-A. Paré, qui sera désormais le précepteur de la Société.

—Mde Rodolphe Baril est revenue la semaine dernière d'une promenade à Québec.

—Melles Marie-Anne Pouliot et Berthe Roy, sont allées passer la journée de dimanche dernier, à Stanfold chez des amies.

—M. J. E. Provencher est allé à Plessiville lundi soir pour affaires.

—M. C. S. Millette voyageur de commerce, pour la maison Roch City Tabacco ; de Sherbrooke était en visite chez M. A. O. Paré mercredi.

St-Grégoire-de-Nicolet

Nous lisons avec plaisir le rapport suivant du Ministère de l'Agriculture sur le compte de notre citoyen M. A. Rheault, compétiteur pour la médaille d'or.

M. Rheault a conservé 88.29 points.

Lauréat de la médaille de bronze de 1902.—Terre de 120 arpents dont 85 sont labourables. Bon sol argileux de bonnes texture et consistance, plan assez rocheux. Pas de mauvaise herbes. Terre toute épierrée, pierre pas toute employée, levées de fossé étendues, pièces 5 à 6 arpents de longueur planches 35 pieds de largeur. Bâtiments de fermes ordinaires et bons ; étables entre deux batteries dans une longue grange. Bonne maison neuve. Cultures et bétail améliorés depuis 10 ans. Sucrerie, 1,200 coulisses ; exploitation améliorée.

M. Rheault, dont les détails de la culture et de la tenue de ferme, analogues à ceux des bons cultivateurs dans les conditions semblables, ne sauraient être signalés utilement, a obtenu un nombre de points qui l'élèvent au rang des meilleurs lauréats du mérite agricole.

Bétail : 5 têtes chevalines ; 34 têtes bovines dont 16 vaches laitières, un jeune taureau et une génisse enregistrés ; 12 porcs yorkshires croisés ; 65 volailles. Bon dans l'ensemble.

Cultures: 3 arpents, avoine ; 6 arpents, mélange ; ½ arpent, fèves ; ½ arpent, choux de Siam ; 3½ arpents, patates ; 1 arpent, blé-d'Inde pour grain ; 3 arpents, blé-d'Inde fourrager 1-16 arpent, tabac ; 38 arpents, prairies ; 32 arpents, pâturage. Bonne récolte.

STANFOLD

—Les Rvdes Sœurs Ste Cunégonde et St-Honorat, de la communauté des Sœurs Ste-Croix, de St-Laurent, ont été appelées auprès de leur sœur, Mlle Florida Sylvain qui est gravement malade.

—M. le Sénateur B. Prince, Mde Prince et leurs filles, Melles Louise et Yvonne, de Battleford, Sask., étaient en visite chez le Dr. A. Brassard, ces jours derniers.

—Mde Joseph Lacoursière, et sa jeune fille, Mlle Bertha Beaudet, sont allées à Victoriaville chez M. Jeffrey Beaudet.

L. A. Richard, avocat de Québec, et J. C. Garneau, étudiant l'art dentaire, de Montréal, était en visite dans leur famille, ces jours derniers.

A STANFOLD

Samedi et Dimanche

Samedi et Dimanche, les 7 et 8 déc. à 8 hres p.m. aura lieu à Stanfold, à la Station Avicole dont M. L.-E. Nadeau est le régisseur, une leçon de choses aussi intéressante qu'instructive, et à laquelle le public est cordialement invité. Les dames en particulier seront les bienvenues.

Une instructeur avicole du Département de l'Agriculture sera présent et fera les frais de la démonstration promise. Il saignera puis plumera à sec, en quelques minutes, tous le poulets prêts à subir l'opération. On aura là une bonne occasion d'apprendre rapidement la méthode.

L'instructeur répondra aussi aux diverses questions du public relativement à tout ce qui touche la pratique avicole.

LES STATIONS

Les quelques lignes qui suivent donnent une idée du travail qui se fait aux stations avicoles depuis le mois d'août dernier.

Vingt de ces stations d'engraissement ont été organisées dans les localités les plus propices et où on a pu trouver des régisseurs susceptibles de conduire l'entreprise à bonne fin.

Ces stations, depuis août dernier, s'occupent d'engraissement ; mais on les préparent à devenir stations d'élevage. Le département s'efforce de faire de chacune d'elles un centre de renseignements, une petite école d'aviculture. De là les tableaux d'enseignements, placards, brochures, circulaires illustrées que l'on y trouve. De là aussi l'outillage fourni aux stations, jusqu'à concurrence d'une trentaine de piastres et qui reste la propriété du département de l'agriculture.

20,000 POULETS

Au delà de vingt mille poulets ont été engraissés dans le vingt stations depuis août dernier.

Les poulets sont tenus en cage en épinette de 15 à 21 jours, en moyenne 18 jours ; les poulets peuvent être classifiés comme suit : 1. races américaines pures ou à peu près ; conséquemment propices à l'engraissement ; 2. races méditerannéennes et races bâtardes, généralement peu propices à la production de la chair. Les rapports démontrent que l'engraissement chez la première catégorie donne un profit brut variant de $2.00 à $5.35. Chez les oiseaux volatiles de la première catégorie, la moyenne totale de profit sur 1350½ douzaines, a été de $3,70 la douzaine. Comme les poulets ne sont, en moyenne, tenus en cage que 18 jours, on peut donc conclure sûrement que le propriétaire qui tient 18 cages, soit 18 douzaines de poulets, se fait un salaire de $3,00 par jour, puisque dans ces conditions il abat une cage par jour. Mais pour atteindre ce résultat il est indispensable :

1° de se procurer la race voulue ;

2° d'opérer dans les conditions voulue ;

EN VOULEZ-VOUS DES COQS ?

Le Département de l'Agriculture de la Province de Québec fait distribuer aux cultivateurs des coqs de race Plymouth Rocks, Wyandottes et Rhode Island Rouge.

Ceux qui en désirent sont priés de donner tout de suite leur noms à M. L. E. Nadeau, Régisseur de la Station avicole de Stanfold.

Les coqs, de race américaine, offerts aux cultivateur par le Département de l'Agriculture, valent de $3.00 à $5.00 Le Département, pour chacun de ces reproducteurs, ne demande aux cultivateurs, que $1.00 ou $1.50, mais en retour l'acquéreur s'engage par écrit, 1°-A hiverner l'animal dans un local sain, bien aéré et bien "ensoleillé". 2°-A ne lui faire prendre contact avec le troupeau de poules qu'à l'époque de la reproduction. 3°-A l'alimenter convenablement, c'est-à-dire lui fournir les matières animales, végétales, que sa constitution requiert 4°-Lors de l'époque de la reproduction, à le mettre à la tête d'un troupeau de poules de même race ; ce troupeau devra se composer au moins de six poules et de pas plus de quinze. 5°-A faire au Département, un rapport de l'emploi des œufs provenant de ce troupeau, et des résultats obtenus.

NOTE— La maison Gunn, Langlois & Cie, 241 St Paul, Montréal, garantit les prix suivants l'automne prochain, pour les poulettes de race pure, arrivées à maturité et provenant de ces coqs ; aussi pour les jeunes coqs arrivés à maturité, provenant de ces reproducteurs et de poules de même race.

Poulettes, $1.00 au moins. Cochets (jeunes coqs) 15 cts la lib ; vifs cochets choisis pour accoupler le nombre de poulettes que chaque cultivateur pourra fournir, $1.00 à $2.00.

La même Maison offre aussi d'acheter au mois d'avril et mai les œufs destinés à l'incubation.

Nul doute cependant que les œufs de race pure s'écoulent facilement dans votre localité et à des prix fort raisonnables.

BREUVAGES SAINS ET PURS
BIERES et PORTERS DOW

Nouvelles de Victoriaville

—Le docteur et Mde Côté ont donné un dîner, jeudi soir, en l'honneur de Sa Seigneurie le Juge Cannon et de Mlle Cannon, de Québec.

—MM. Louis Pelletier et Maxime Fortin sont allés à Laurierville, la semaine dernière.

—Mlle Morneau, de Laurierville, est en visite chez des parents et amis.

—M. Germain St Pierre, inspecteur Provincial de Beurre et Fromage est allé assister à la convention annuelle de l'Industrie Laitière à Terrebonne, il se rendra aussi visiter son fils étudiant chez les Trappistes à Oka.

—L'abbé Philippe Roberge, vicaire à St-Sylvère, est venu cette semaine passer quelques jours chez son père M Alfred Roberge, rue Notre-Dame.

—M. Archille Lavertu, chef de police est allé samedi dernier, à St-George de Windsor, dans sa famille et dans l'intérêt de la ville.

—M. J. D. Faucher, comptable, à Montréal, est cette semaine chez son pèce M. Joseph Faucher et dans la famille de M. J. O. Bourbeau, son beau-père.

—M. Désiré Bélanger est allé à Montréal cette semaine, pour une huitaine, chez des parents et amis

—M. Alphonse Lavertu, de St-Georges de Windsor, est en promenade chez son frère, M. Archille Lavertu, rue des Forges.

—M. Antonio Bourbeau, qui a passé l'été dans la nord ouest de la province, à la rivière Aticami, est venu passer quelque temps dans sa famille.

—Mme Léandre Hamel et Melle A. Hamel qui étaient allées à Richmond sont revenues.

—Le 29 nov. a été célébré en notre église paroissiale le mariages de M. Donat Barubé, de Danville, avec Melle Noëlla Turcotte, fille de M. Louis Turcotte, de la rue Octave. Les époux avaient chacun leur père comme témoins. Après la cérémonie les mariés se sont rendus chez M. Louis Turcotte pour le déjeuner de noces. L'heureux couple est parti ensuite en voyage de noces. Nos souhaits de bonheur les accompagnent

—Nous apprenons avec plaisir que Mme J. M. Bissonnette, qui a subi à l'Hopital Notre Dame, à Montréal, une grave opération, qui a bien réussi prend un mieux sensible.

—Mme L. S. Héon est de retour d'une promenade à Joliette, chez ses filles Mlle Marie Antoinette et Mme Dr J. P. Laporte, et à Montréal où elle a visité sa fille chez les Dames de la Congrégation.

—Le Dr et Mme A. F. Poulin sont revenus de Montréal où ils étaient allés assister au mariage de leur fils.

—M. Jeffrey Beaudet a vendu sa maison, rue St Pierre, et doit partir prochainement avec sa famille pour aller demeurer à Montréal.

—M. et Mme Léon Perrault, de St-Félix de Kingsey, étaient cette semaine chez des amis de Victoriaville et Arthabaska

—M. Albert Bélisle, vicaire de Victoriaville, a été nommé remplaçant à M. le vicaire, de Bonnaventure.

—M. J. D. Guillemette, sec.-trés. de la ville de Victoriaville, a fait l'acquisition de la résidence de M. H Roux négociant, en face de l'église, rue Notre-Dame.

—Samedi dernier, a été convoqué une assemblée qui aura lieu samedi, le 30 novembre, des nouveaux actionnaires de la compagnie d'autobus pour le service entre la ville de Victoriaville et Arthabaska.

—M. Gaudiose Pepin, qui a passé quelques semaines à Léwiston, Me., chez des parents et amis, est de retour depuis hier dans sa famille.

—M. et Mme Georges Leblanc, rue St-Dominique, sont allés dans leur famille à St-Grégoire et Nicolet pour une huitaine.

—MM. Honoré Bolduc et Alfred Couture sont allés à Montréal demandés d'urgence dans des travaux de constructions, pour quelques mois.

—Mme Charles Grosser est allée à Montréal, dans sa famille, pour y passer une huitaine.

—Le 19 novembre courant a été célébré dans la chapelle du Sacré-Cœur église de Notre Dame, à Montréal par le Rvd, Curé Troie, le mariage de M. Arthur Poulin, secrétaire trésorier, du Fashion Craft, azec Melle Jeanne Garneau.

Le Dr A. F. Poulin, de notre ville servait de témoin à son fils, tandis que la mariée était accompagnée de son frère.

—M. J. A. Lepage, emp du gouvernement, ainsi que Melle Mignonne Toohy, de Ste Julie étaient les invités de Melles Poitras la semaine dernière.

—M. Nazaire Dubois, de Ste Etienne de Lauzon, qui était en visite chez son beau-frère, M. Louis Lambert, est retourné chez lui.

—Mlle Graziella Bourbeau est revenue de Québec, où elle était en visite chez des amies,

—Mlles Yvonne et Louise Prince de Battleford, étaient de passage ici en route pour Stanfold, où elles sont en visite chez leur parent le Dr Brassard.

Calendrier du Diocèse

Nous aurons, dans quelques jours, avendre des calendriers du diocèse. Prix spécial pour MM. les curés. Commandes reçues par la malle.

ROYAL WINDSOR
DOUX-NATUREL

Biddeford Me.

Nous regrettons d'apprendre que M. Arsène Fecteau a perdu, sa petite fille, Amanda, âgée de 7 ans et sept mois. M. Fecteau est le fils de M. O Fecteau.

Nous offrons à la famille nos sincères sympathies.

Remis

Le grand nombre d'annonces nous obligent de mettre au prochain numéro un grand nombre de correspondance des Cantons que nous publierons la semaine prochain.

Grande Réduction

La Température en est la Cause

La température si douce que nous avons eue, cet automne, est la cause, qu'aujourd'hui, il nous reste, sur les bras, à vendre un lot de chapeaux garnis et non garnis à 5% d'escompte. Un lot de chapeaux pour dames et fillettes à 50 et 98 et 25 centins. 10% de réduction sur rubans, plumes d'autruches et ornements de velours, etc.

Ne refusez pas cette chance d'acheter un beau chapeau moitié prix, et cela en plein cœur de saison.

MDE JOSEPH MERCIER,
3 rue Notre-Dame, Victoriaville.

Jolis Calendriers

Nous avons reçus de jolis calendriers L'image est un sujet religieux. Une feuille s'enlève chaque jour et sur chaque feuille il y a une prière. Prix 25 cts.

Nous en avons aussi avec des sujets mondains de 5, 10, 15, et 20 cents.

Jolis cordes coton et silkin de toutes couleurs pour ouvrage de fantaisie, à vendre à notre Librairie de "L'Union"

Chandeliers, boites pour les timbres ouvre-lettre, porte-épingles à Chapeaux Jolis cadeaux bon marché.

LE GAULOIS

Le Gaulois journal quotidien français le plus grand journal du matin.

Directeur: Arthur Meyer, le célèbre homme de Lettres françaises.

Les membres de l'Académie française sont les collaborateurs de ce journal patriote. Prix: trois mois, $3.20, Adresse: 2 rue Drouot, Paris.

Si quelques-uns de nos lecteurs désirent s'abonner à un journal français, nous leur conseillons celui-là. C'est ce qu'il y a de mieux en France. Les lecteurs de ce journal reçoivent gratuitement une superbe revue illustrée "Le Gaulois du Dimanche", qui vaut a elle seule le prix de l'abonnement

A Vendre

A Bon Marché à Stanfold

Une bouilloire de 15 forces avec engin de 10 forces, une autre bouilloire de 10 forces avec engin de 5 forces, un moulin à bardeaux avec batteur, déligneuse, un corroyeur et une moulange de 8 pouces en acier. Le tout en parfait ordre. Conditions faciles.

S'adresser à
JOS. LACOURSIÈRE.
Stanfold, P. Q

Gateaux, Biscuits, Patisseries.

Ce qui a fait, ce qui justifie la vogue sans cesse croissante de la

Farine St. Lawrence

c'est sa haute qualité. Toute personne qui s'en est servie pour Gâteaux Biscuits ou Pâtisseries en a obtenu des résultats tellement satisfaisants qu'elle l'a non-seulement adoptée définitivement, mais encore qu'elle la recommande chaleureusement dans le cercle de ses relations.

Le volume des ventes—toujours croissantes—consacre le succès des marques de Farine "St. Lawrence".

THE ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO. LIMITED
1110 RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL. PHONE BELL MAIN 8741.
"La Farine St. Lawrence, blanche et pure comme le Lys".

Inspection des Etablissements Industriels et Edifices Publics

L'Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices publics relève du département des Travaux Publics et du Travail de Québec. L'hon. L. A. Taschereau, ministre; S. Sylvestre, sous-ministre : Alphonse Gagnon, secretaire. — Bureau de Montréal : 9 rue St-Jacques ; Louis Guyon, inspecteur en chef ; James Mitchell, inspecteur ; O. J. Monday, inspecteur ; J. E. Deslauriers, Mde Louisa King, inspectrice ; Mlle Clémentine Clément, inspectrice. — Bureau de Québec : (Département des Travaux Publics et du Travail) ; P. J. Jobin, inspecteur ; Samuel Desrochers, inspecteur ; Mde Eusèbe Lemieux, inspectrice.

EXTRAIT DE LA LOI ET DES REGLEMENTS

"3021. Les établissements industriels doivent être construits et tenus de manière à assurer la sécurité du personnel ; et dans ceux qui contiennent des appareils mécanniques, les machines, mécanismes, appareils de transmission, outils et engins, doivent être installés, entretenus dans les meilleures conditions possibles pour la sécurité des travailleurs.

2. Ils doivent encore être tenus dans les meilleures conditions possibles de propreté ; offrir un éclairage et une circulation d'air suffisante pour le nombre des employés, présenter des moyens efficaces d'expulsion des poussières produites au cours du travail, ainsi que des gaz à vapeur qui s'y dégagent et des déchets qui en résultent ; offrir en un mot, toutes les conditions de salubrité nécessaires à la santé du personnel, tel que requis par et conformément aux règlements faits par le conseil d'hygiène de la province de Québec avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil.

"3023. Dans les établissements classés comme dangereux, insolubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et de dix-huit ans pour les filles et les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des filles ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde ou la surveillance de l'enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

"3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiéniques ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de forces physiques.

"3024. Tout garçon ou toute jeune fille au-dessous de seize ans employé dans un établissement industriel et qui ne sait ni lire ni écrire, doit tant qu'il ou qu'elle continue d'être ainsi employé ou jusqu'à ce qu'il ou qu'elle sache lire ou écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, si il en a une, aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans être assuré que ce jeune homme ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou suivant le cas, sans un certificat du directeur, ou autre instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente la dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

3024b. Tout patron qui néglige de se conformer quelqu'une des exigences de l'article 3024a encourt pour chaque telle offense la pénalité édictée par l'article 3037.

DES DEVOIRS GENERAUX DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS

"3027. Tout chef ou patron d'établissement visés à l'article 3020, doit se conformer aux prescriptions qui le concernent et notamment doit :

1. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit indiquant son nom et son adresse, le nom de l'établissement, l'endroit ou il est situé, l'espèce d'industrie exploitée, la nature et la quantité de la force motrice qui est employée.

"Cet avis doit être donné dans les trente jours de l'entrée en vigueur de la présente loi pour les établissements actuellement en existence.

2. Transmettre à l'inspecteur un avis par écrit, l'informant de tout accident qui a causé a mort de quelqu'un des travailleurs ou lui a causé des blessures graves qui l'ont empêché de travailler, et ce, dans les quarante-huit heures de l'accident,

Cet avis doit inclure le domicile de la personne tuée ou blessée ou l'endroit où elle a été transportée, afin de permettre à l'inspecteur de faire l'enquête que lui prescrit la loi à ce sujet.

Tenir des régistres où sont entrés :

(a). Les noms, âges et lieu de résidence des enfants, garçons, filles ou hommes qu'il emploie, et quand le lieu de la résidence est dans une municipalité dans laquelle les maisons sont numérotées, lar ue et le numéro.

POUR NOEL ET LE JOUR DE L'AN

CHEZ

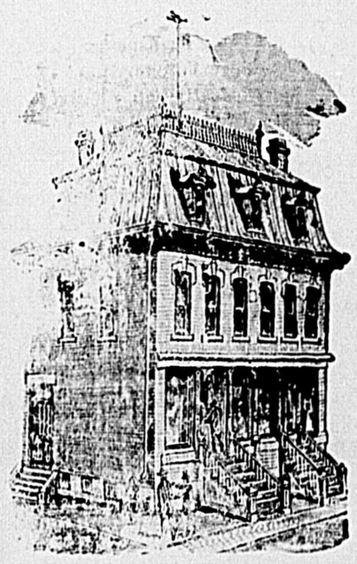

H. H. GUAY, Ltee

IMPORTATEURS

Victoriaville, P. Q.

LIQUEURS ! LIQUEURS ! !

DE TOUTES SORTES

Assortiment Considérable et Varié.

VIN CANADIEN, VIN BLANC, BIERE ANGLAISE ET EAU MINERALE A TRÈS BON MARCHÉ.

Un Stock d'Epiceries, Provisions, Conserves, Bonbons, Biscuits, Cigares, Tabacs, Pipes, Etc., Etc.

Fruits

Fruits

Pommes, Oranges, Citrons, Bananes, Raisins, Dattes, Figues. Etc., Etc.

GROS ET DETAIL.

MAISON BISSONNETTE

J. A. NORMANDIN et MADAME J. M. BISSONNETTE, Propriétaires.

Où vous avez plus de marchandises pour moins d'argent.

80, Rue Notre-Dame, Victoriaville.

MARCHANDISES DES FETES

☞Tous nos départements sont remplis de Marchandises Nouvelles et splendides qui attendent ici l'inspection des acheteurs des Fêtes.

LIQUIDATION

Pour cause de maladie, nous avons l'intention de discontinuer notre département pour Dames. Nous offrons ce que nous avons en magasin durant Décembre à des prix absolument ridicules.

N'oubliez pas que notre département de vêtements pour hommes vous offrira de grandes réductions.

COMPLETS et PARDESSUS

HABITS
Lot No. 1
valant $5.00 et $8.00
pour $3.99

HABITS
Lot No. 2
valant $10.00
pour $6.49

HABITS
Lot No. 3
valant $12.00
pour $7.99

PARDESSUS
valant $12.00
pour $7.49

POUR ENFANTS
valant $5.00 et $6.00
pour $3.99

BLOUSES POUR DAMES

En Indienne, valeur de 50c. pour 39c.	Robes de Chambre valeur de $1.00 pour 79c.

SWEATERS POUR DAMES

Valeur de $1.50 pour 99c.	Valeur de $2.50 pour $1.89

JUPONS EN SATEEN NOIR

Valeur de $1.00 pour 79c.	Valeur de 75c. pour 59c.

BLOUSES EN SATEEN NOIR

Valeur de $1.00 pour 79c.	Valeur de 75c. pour 59c.

SOUS-VETEMENTS OUATÉS pour Dames

Valeur de 25c. pour 22½c.	Valeur de 50c. pour 42½c.

NOTRE DEPARTEMENT DE CORSETS

valeur de 50c pour 42½c.	valeur de 75c pour 62½c.	valeur de $1.00 pour 82½c.

PARDESSUS EN TWEED IMPERMÉABLES

Grandeurs 33 à 42, valeur de $7.00

durant cette vente $4.49

SUR NOS PARDESSUS EN FOURRURES

Réduction de 15%

Voulez-vous emprunter $1,000.00
Remboursable $5.00 par mois
Pendant 20 ans SANS INTÉRÊT ?

VENEZ NOUS VOIR OU ECRIVEZ-NOUS
LA CAISSE HYPOTHECAIRE Ltee
CHAMBRE 307, 103 ST-FRS.-XAVIER, MONTREAL
AGENTS DEMANDES

Chatiment Foudroyant

Du Blasphème

Il y a quelques années, dans la colonie du Cap de Bonne-Espérance, Afrique Australe, un cultivateur se trouvait assis, sous sa "véranda", par un temps d'orage. Une grêle épouvantable, mêlée de coups de tonnerre et d'éclairs, tombait à torrents, sur des vignobles qui avaient coûté au colon des années de travail, et les dévastait.

Tranporté d'une colère diabolique, le malheureux saisit son fusil, en blasphémant, le pointe vers le ciel et tire en vociférant : mort à Dieu !

Cinq minutes à peine s'écoulent entre ce coup de foudre qui atteint le misérable et le tue net. On relève le cadavre. Le lendemain on procède à son enterrement. A peine le cercueil est il recouvert de terre, qu'un nouvel orage éclata. La foudre tombe, ouvre la fosse, detruit le cercueil, arrache le cadavre et en projette les lambeaux aux quatre vents du ciel. ....Depuis cet évènement prodigieux, où la main de Dieu est si visible, le blasphème fut en horreur dans ce pays.

Une loi spéciale, témoignage légal à l'appui de l'évènement, donna une sanction criminelle à la loi de Dieu, vengée d'une façon si prompte.

Ce fait histoirique est rapporté par l'abbé Pailler, auteur de remarquables "instruction d'un quart d'heure", fruit de quarante ans de ministère sacerdotal.

Le châtiment est tellement frappant qu'il mérite la publicité la plus large.

C'est pourquoi, je le signale en priant la presse de reproduire le récit absolument authentique de l'abbé Pailler.

L. HACAULT.

Un Nouvel Hotel du Grand Tronc Pacifique

Le nouvel hôtel du Grand Tronc Pacifique, à Edmonton, qui sera d'un des plus riches et des plus somptueux que la compagnie possède sur son réseau, portera le nom de "Château Macdonald", en souvenir de celui qui fut le père de la Confédération.

Evêque élu Président de République

Mgr Nuelo, Archevêque de Saint-Domingue, a été élu Président de la République de ce nom.

SAINT-DOMINGUE, 2. — Le Congrès de St-Domingue, qui vient de se réunir pour élire un successeur au président Eladio Victoria, a décidé la nomination de Mgr Adolio Nuelo, archevêque de St-Domingue.

Cette décision sans précédent, de mettre à la tête des affaires d'une nation indépendante un haut dignitaire de l'Eglise, n'a pas été prise sans que les membres du gouvernement et de l'opposition l'aient soigneusement mûrie, et l'on a cru que c'était la seule solution pour sortir de la situation politique chaotique qui existait depuis longtemps ici.

Personne, dans ce pays, ne jouit à un plus haut degré de la confiance des factions opposées que l'archevêque Nuelo ; à ce point que le général Horacio Vasquez, ex-président de Saint-Domingue, et qui a été chef de la révolte contre le goavernement de Vitoria a consenti à conclure un traité, qui deviendra permanent aussitôt que le nouveau président prendra les rênes du gouvernement.

La demission du président Victoria qui s'est aussi raillié au choix de l'archevêque, prendra effet aussitôt que le Congrés aura élu son successeur, ce qui aura lieu dans un jour ou deux.

Mgr Nuelo, dont le véritable nom est Noule, est ne à St-Domingue le 12 décembre 1862. Après avoir été fait chanoine de la Métropole, il a été nommé archevêque et fait évêque titulaire de Methymne, le 8 octobre 1904.

Il a été en même temps créé coadjuteur de l'archevêque de Saint Domingue. Il a été sacré à Rome par le cardinal Merry del Val le 16 octobre 1904 et proclamé le 14 novembre suivant.

L'archevêque a reçu la permission du Saint-Père d'accepter la nouvelle charge de chef d'Etat. Cette permission lui a été transmise par le cardinal Merry del Val dans un télégramme expédié de Rome.

Les démarches nécessaires pour arriver à ce résultat ont été faites par l'ambassadeur américan à Rome et par le général Frank McIntyre, chef du bureau des affaires insulaires de Washington.

Ce n'est cependant qu'avec beaucoup de difficultés qu'on a décidé l'archevêque à accepter. Il s'est néanmoins engagé à user de toute son influence pour apaiser la population et pour créer un gouvernement solide et durable.

Le terme d'office de l'archevêque Nuelo, président de la république Dominicaine, expirera à la date à laquelle aurait expiré le terme d'office de son prédécesseur, c'est-à dire dans 14 mois.

Actes entrés au Bureau d'Enregistrement

A Arthabaska

VENTES

Frs Grenier à The Victor. Furn. Co. coupe de bois sur 103 et 104 St-Paul.

Jos. Taillon à A. Brunelle & Cie coupe de bois sur 765 et p. 764 Warwick.

Phil. Lacharité à J.-B. Bellefeuille 26a, 26b et 26c 3rg. Stanfold.

Nap. Gingras à Dom. Roberge 460 Bulstrode.

J. Comtois à Victor. Furn. Co. coupe de bois sur p. 196 St-Paul.

Hon. Roux à J. D. Guillemette p. S. O. 391 Ste-Victoire.

Alf. Martin à Ludger Labbé 377 Bulstrode.

VENTE À RÉMÉRÉE

Eug. Fournier à Germ. St-Pierre p. N. O. 479 Ste-Victoire.

DONATION

Hon. Marchand à Alf. Marchand 29 Arthabaskaville.

CESSION

Jos. Dumas à François Gagnon Droits succ. sur 170 Ste Victoire.

De Eugène Camiré à Ambr. Bédard p. 71 St-Norbert.

De J. Lambert à Trefflé Desruisseaux p. 907 Warwick.

RENONCIATION

Elisée Dumas à Frs Gagnon à succ de De F. Dumas sur 170 Ste-Victoire.

De Clarisse Dumas et ux à Frs Gagnon à Succ. de De F. Dumas sur 170 Ste-Victoire.

TESTAMENT

John O'Ronk à Geo. Montigny.

De Génoffe Blanchette à Hon. Blanchette ½ ind. 172, 176, 177 Arthabaskaville.

DÉCLAR. D'HÉRÉDITÉ

Frs, J. Provencher et ux à Phil. Provencher sur p. N. E. 72 Ste-Victoire.

De M. L. Thériault de feu J.-B. Chouinard.

MARIAGE

Arth. Lemay et Delle Am. Lainesse Sép. de bien.

Alf. Lemay et Delle Ros. Verville Com. de biens.

Avis aux amateurs de photographies

Encre blanche, album, petit cadre pour photos.

BIERES et PORTERS DOW

LES MEILLEURS EXTRAITS DE HOUBLON ET D'ORGE.

N'oubliez pas que..

Nos avons des affile-crayons, des compas. des boites de peintures à l'eau, des tablettes pour le cinq-cents, pour le bridge, des albums pour cartes postales, des sceaux qui impriment initiale pour le papier même, (voilà un très joli cadeau,) des sceaux en papiers dorés avec l'initial desssus ; de la pâte blanche pour papier ; papier d'Arménie ; pot à mucilage, etc., etc.

Venez visitez notre librairie. Vous serez les bienvenus et vous aurez une idée de ce que nous avons en magasin.

Belles Voitures d'Hiver

A Vendre

M. PIERRE MAHEU, propriétaire de l'hôtel Albion, de cette ville, qui a été nommé, l'été dernier agent, de la célèbre manufacture de voitures McLaughlin, d'Ontario, vient de recevoir un assortiment de belles voitures (Sleigh) Il invite ceux qui aurait besoin de voitures d'aller le voir avant d'acheter ailleurs.

Chevaux à Vendre

M. Oscar Rinfret, de Victoriaville, annonce qu'il a à vendre plusieurs bons chevaux.

La maladie, chez les hommes, peut être évitée et combattue par les

PILULES MORO

La maladie n'est certes pas chose désirable ; aussi, tout homme de coeur l'a-t-il particulièrement en horreur.

Le temps, c'est de l'argent.

Celui qui travaille, qui gagne sa vie, doit préférer utiliser son temps au travail que de le perdre par la maladie.

Cette seule considération, purement matérielle, constitue un motif suffisant pour que chacun se tienne sur ses gardes afin d'éviter le chômage qui affecte si vite le gousset d'un chef de famille surtout.

Quoi que l'on fasse, il arrive hélas ! trop souvent, que la nature doive céder devant l'inévitable force qui abat même les plus solides tempéraments.

Quel est celui qui n'a jamais été malade ?

Les privilégiés de la santé, disons plutôt, les favoris du sort, ceux qui sont exempts de ces multiples malaises qui fatiguent, troublent et torturent, sont des plus rares.

Les santés d'aujourd'hui déclinent plutôt. Les maladies sont fréquentes même chez les hommes. Parmi les maux qui les atteignent avec le plus de vigueur, il faut citer en premier lieu la maladie de rognons. C'est là la source de bien des affections et de sérieux contretemps pour la plupart d'entre eux.

En effet, les reins jouent un rôle important dans le système masculin ; c'est, pour ainsi dire le foyer distributeur de toutes les énergies viriles. Il ne faut donc jamais souffrir de ce côté la moindre irrégularité.

Aussi, rappelons que pour entretenir ses forces vitales, l'homme doit, à l'occasion, avoir recours au plus précieux comme au meilleur remède : les Pilules Moro.

Sans ce secours éminemment recommandable, la santé est vite compromise, car le mal de reins est toujours le point de départ des plus cruelles maladies.

Avec les Pilules Moro cependant, tout danger d'affection disparait à mesure que ce remède souverain produit, dans l'organisme, ses effets tonifiants et régénérateurs.

Un homme n'a pas besoin de prendre autre chose que les Pilules Moro. Cette médecine lui suffit, elle produit toujours de bons résultats et son action est réellement définitive.

Les Pilules Moro guérissent tous les hommes malades. S'il se trouvait encore des incrédules, nous les prions de lire attentivement les lignes qui suivent :

M. JOS. PARADIS, 67 Broad St., Woonsocket, R. I.

"Je crois, et pour bonne cause, en l'efficacité des Pilules Moro, puisqu'elles m'ont guéri. Je ne puis les louer assez, ni trop les recommander et j'en suis si satisfait que je voudrais les voir employer par tous les hommes malades. Ce qu'elles ont dissipé chez moi c'est la faiblesse, puis de fortes douleurs de reins. Depuis longtemps, je me sentais sans vigueur, je travaillais difficilement. Après huit jours de l'emploi des Pilules Moro je me suis senti beaucoup mieux et les remède a si bien agi qu'au bout de quelques mois j'étais guéri complètement. Je n'ai donc plus aucune douleur, je suis fort et vigoureux comme jamais. C'est en lisant, dans les journaux, le récit de tant d'hommes autrefois malades et que les Pilules Moro ont fait heureux, que je me suis décidé d'essayer ce remède. Je souhaite que mon témoignage ait le même résultat et favorise ainsi le rétablissement de quelques souffrants."

—JOS. PARADIS, 67 Broad St., Woonsocket, R. I.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

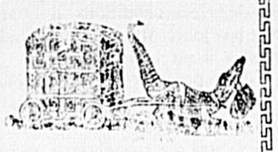

EXIGEZ LA MARQUE DE COMMERCE CI-HAUT.

MANUFACTURIER

HARNAIS, COLLIERS,
Selles, Couvertes à Chevaux
Valises Sacs de Voyage,
TC ETC.

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL, C...

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE EN 1855

Etat comparatif de progrès pour cinq ans—1906-1911.

	1906	1911
Capital - - -	$ 3,000,000	$ 4,000,000
Réserve, (Surplus) -	3,000,000	4,600,000
Dépots - - -	3,677,7	00,04,3[illegible]
Prêts courants et à demande	7,457 090	854,800
Total de l'actif - -	33,090,192	48 237,287

Elle a 83 succursales au Canada et a des Agents et des Correspondants dans toutes les principaes villes des Etats-Unis et de l'Europe

TOUTES AFFAIRES DE BANQUE TRANSIGEES

DEPARTEMENT D'EPARGNE

dans toutes les succursales. Le plus haut taux d'intérêt alloué.

Succursale d'Arthabaska, Que.,

H. G. W. BADGLEY, GÉRANT.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER
MARCHAND - DE - FER
ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public.

Je désire en même temps faire connaître au publicque j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures Vernis, Huiles, Mastic, etc.

Je continueraicomme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Poeles de Cuisine, ☞Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts vaut la peine.

Taux Réduits
Fin de semaine
de Quebec a Montreal et les stations intermediaires:

Le Convoi local du dimanche part de Québec à 9.00 hrs a. m., et au retour laisse Trois-Rivières à 6.00 hrs. p. m., arrêtant à toutes les stations.

Les billets sont bons pour partir le samedi et le dimanche et revenir jusqu'au lundi soir.

Pour billets et renseignements généraux,

S'adresser à 30, rue St-Jean, angle côte du Palais, Téléphones : 93 et 94. Aussi au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE,
Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques.
Où à E. J. HEBERT,
1er ass.-Gér., Dépt Voyageurs,
Gare Windsor, Montréal, Qué

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE
Avocat
ARTHABASKA
L. R. LAVERGNE, LL.B.
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTÉ, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: Rue de l'Eglise
J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON
Avocats
ARTHABASKA, P. Q.
J. F. WALSH, B. A.
JULES POISSON, M...
Bureau : En face du Bureau de Poste

GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD
AVOCATS
Arthabaska.
Bureau Rue de l'Eglise

☞Cadres de 16 x 20 à vendre à nos bureaux. Ils sont très beaux et très bons marchés.

ROSE OUESNEL
TABAC A FUMER DOUX NATUREL
ROCK CITY TOBACCO Co LTD QUEBEC